



Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Énergie atomique du Canada limitée
**Rapport sur l'ESG et la résilience
climatique 2023**

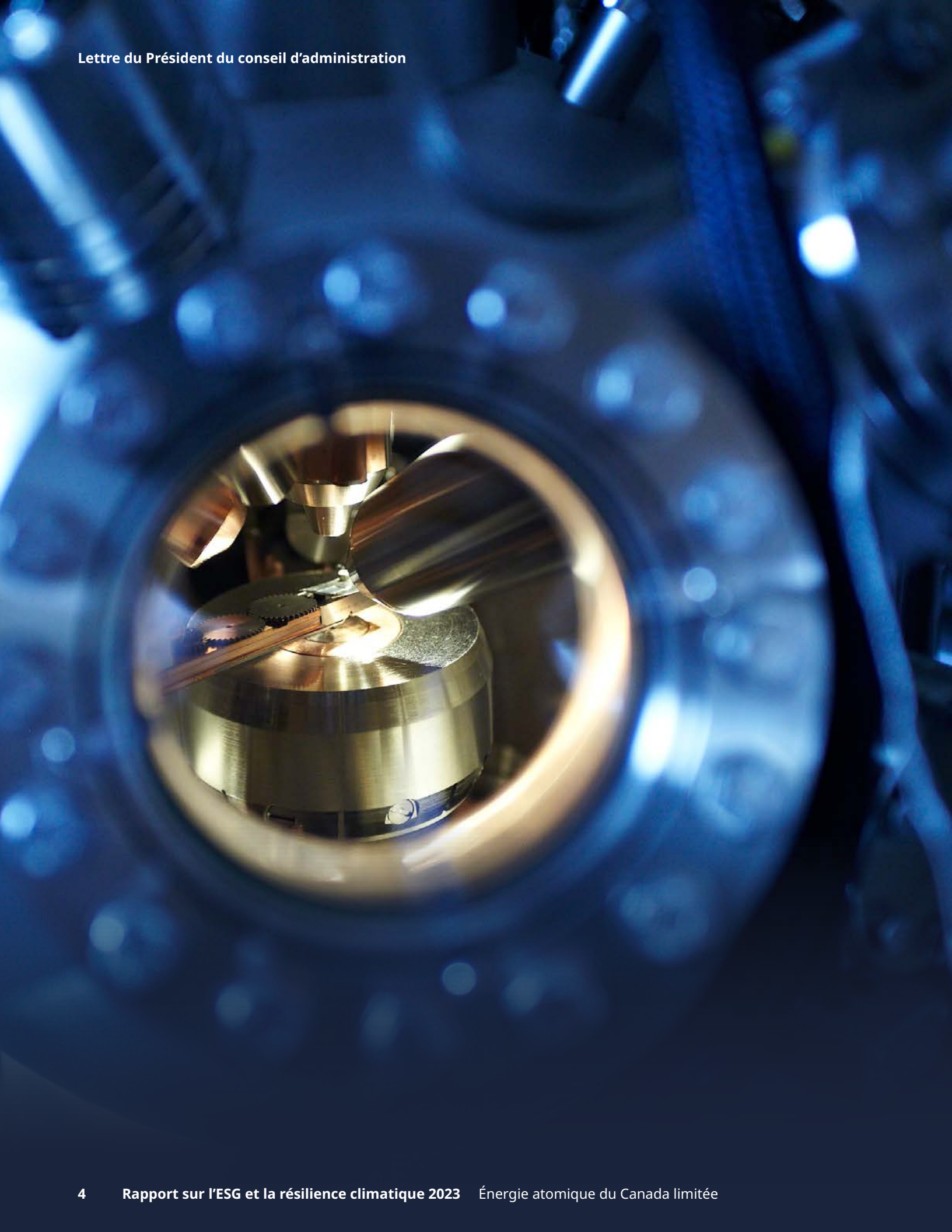




À titre de société d'État fédérale, nous reconnaissons le rôle important que nous jouons dans l'atteinte des objectifs de carboneutralité du Canada d'ici 2050, par la réalisation de progrès réels dans l'innovation nucléaire et par la réalisation de nos engagements à contribuer à façonner un avenir plus durable.

Contenu

Lettre du Président du conseil d'administration	5
Lettre du président et premier dirigeant	6
Qui nous sommes	8
À propos du présent rapport	11
Faits saillants	12
Notre stratégie ESG	14
Notre structure de gouvernance	16
Nos éléments distinctifs stratégique	20
La résilience climatique dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)	40
Nos attentes de base	58
Harmonisation des normes du cadre de production de rapports	72
Annexe	76





Lettre du Président du conseil d'administration

Je suis heureux de présenter ce rapport sur les progrès d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) dans l'avancement des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ainsi que dans le renforcement de la résilience climatique, au nom du conseil d'administration d'EACL. Au cours de la deuxième année de déclaration officielle d'EACL sur les facteurs ESG et la résilience climatique, nos progrès sont démontrés par notre engagement envers les objectifs ESG et de résilience climatique, qui sont au cœur de ce que nous faisons. Du point de vue du conseil d'administration d'EACL, ces objectifs sont fondamentaux pour le rendement d'EACL et font partie de la manière dont le conseil surveille et dirige la société. EACL a fait des progrès importants dans son parcours ESG et de la résilience climatique. À ce jour, de nombreuses réalisations notables sont à souligner, notamment l'intégration de l'ESG dans la structure de gouvernance par l'entremise d'obligations formelles en vertu de sa charte, la création d'un comité de gestion en matière d'ESG et l'alignement des rapports sur les objectifs en matière d'ESG et de résilience climatique, ce qui permet d'obtenir une vision plus transparente de la façon dont EACL respecte ces engagements importants. Nous poursuivons également nos efforts pour accroître la diversité au sein de la haute direction, y compris au sein du conseil d'administration. L'évolution de nos relations avec la Première Nation de Sagkeeng, dans le cadre du programme Niigan Aki, est un pas important vers la réconciliation. De plus, nous avons réalisé des progrès dans l'écologisation des activités d'EACL et des Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), surtout en période d'expansion importante au site de Chalk River Laboratories.

Je suis fier des progrès réalisés par EACL par rapport à chacun de nos différenciateurs stratégiques, conformément à l'approche stratégique d'EACL. L'exercice 2023-2024 apportera des progrès intéressants en matière de décarbonisation, d'engagement et de réconciliation avec les Autochtones, et de médecine nucléaire, selon les plans de partenariats en cours d'élaboration. J'ai bon espoir qu'EACL continuera d'obtenir des résultats significatifs en matière d'ESG et de résilience climatique dans le cadre de son activité principale qui consiste à faire progresser l'innovation nucléaire, ainsi que dans la façon dont il atteint ses objectifs opérationnels : mobiliser les collectivités, se concentrer sur une gouvernance solide et établir des partenariats avec les Autochtones fondés sur la confiance et une collaboration significative.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Burpee', written in a cursive style.

James Burpee, président du conseil d'administration



Lettre du président et premier dirigeant

EACL reconnaît avec gratitude qu'elle mène ses activités sur des territoires qui sont, depuis des temps immémoriaux, les terres traditionnelles des peuples autochtones du Canada. Nous rendons hommage aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits de tout le Canada. Nous reconnaissons les détenteurs traditionnels du savoir, jeunes et âgés, et nous honorons leurs dirigeants courageux du passé, du présent et de l'avenir. EACL est déterminé à parvenir à la réconciliation par une relation renouvelée fondée sur la reconnaissance des droits, la compréhension mutuelle et l'engagement respectueux, la collaboration et le partenariat.

Au cours de notre deuxième année de rapport annuel sur l'ESG et la résilience climatique, EACL est fière de partager les progrès que nous avons réalisés en tant qu'entreprise et nos efforts pour faire progresser nos objectifs stratégiques ESG. À titre de société d'État fédérale, nous reconnaissons le rôle important que nous jouons dans l'atteinte des objectifs de carboneutralité du Canada d'ici 2050, par la réalisation de progrès réels dans l'innovation nucléaire et par la réalisation de nos engagements à contribuer à façonner un avenir plus durable.

La stratégie ESG d'EACL, élaborée conformément à la Stratégie pour un gouvernement vert du Canada et aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC), a contribué à déterminer comment nous continuerons de faire progresser les intérêts du Canada au moyen de la science et de la technologie nucléaires de pointe et de la gérance environnementale. Nous sommes déterminés à réaliser ces plans, à les modifier et à continuer de fonctionner de manière socialement responsable. Dans le cadre de notre rôle de moteur du progrès scientifique et technologique, EACL reconnaît l'importance de la participation et de la collaboration avec les partenaires de l'industrie, les intervenants gouvernementaux, le milieu universitaire, les collectivités locales et les peuples autochtones afin de tirer parti de l'expertise collective et de faire progresser les priorités communes.

Les efforts de décarbonisation et de résilience climatique d'EACL, conformément aux Objectifs de durabilité de l'ONU relatifs à l'industrie, à l'innovation et à l'infrastructure et à l'énergie abordable et propre, positionnent solidement EACL comme un « accélérateur carboneutre »

Cette approche de collaboration constitue la base sur laquelle nous avons identifié et hiérarchisé les éléments distinctifs stratégiques d'EACL, qui s'alignent sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies (Objectifs de durabilité de l'ONU), en établissant une voie claire pour exécuter notre stratégie ESG.

dans la décarbonisation de l'économie canadienne. Nous continuons de démontrer nos capacités dans le domaine nucléaire tout en tirant parti de notre expertise dans un éventail plus large de technologies, y compris l'hydrogène et la fusion. Alors que l'innovation et la technologie continuent de progresser à un rythme rapide, EACL a établi des centres d'innovation dans les Laboratoires de Chalk River qui ont inclus des domaines d'intervention comme la sécurité de l'hydrogène, l'écosystème d'isotopes médicaux et des feuilles de route pour la technologie de fusion. EACL continue de tracer la voie pour placer le Canada comme chef de file en matière d'énergie propre et de médecine nucléaire.

Un élément important de la réalisation de notre stratégie ESG et de l'alignement sur les Objectifs de durabilité de l'ONU relatifs à l'énergie propre et abordable réside dans nos efforts de gestion et de démantèlement des déchets radioactifs. Notre travail dans ce domaine a mené au développement de technologies et de pratiques de gestion des déchets de renommée mondiale, qui ont permis le démantèlement, l'assainissement et le nettoyage de nombreux projets nucléaires au Canada. Nous sommes fermement convaincus que l'énergie nucléaire ne peut atteindre son plein potentiel que lorsqu'il existe une voie plus claire vers la gestion des déchets nucléaire qui est acceptée par les régulateurs et par la population en général. À mesure que l'utilisation de la technologie et de l'énergie nucléaire continue de se développer, une gestion et un démantèlement des déchets radioactifs efficaces demeurent essentiels pour assurer que les systèmes nucléaires puissent fournir un avenir durable, sûr et propre.

L'engagement et la réconciliation avec les peuples autochtones et l'engagement plus large de la collectivité sont au cœur du travail que nous

faisons à EACL, et constituent un pilier essentiel de notre stratégie ESG et de notre alignement sur les objectifs de durabilité de l'ONU. Une étape importante de nos efforts de mobilisation et de réconciliation cette année est le lancement de Niigan Aki, qui signifie « la terre d'abord », un programme indépendant de surveillance de l'environnement dirigé par la Première Nation Sagkeeng et financé par EACL et les LNC. Nous sommes également fiers d'avoir signé une entente sur les relations à long terme pour officialiser les relations entre EACL, les LNC et la Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan (PNAP). Dans le cadre de cette entente, un groupe de travail appuiera les collaborations en cours et créera un Programme (des gardiens) Neya Wabun qui établira une présence régulière de surveillance dirigée par la PNAP dans les sites EACL désignés. Nous nous appuyons sur nos progrès jusqu'à présent et nous continuons de conclure des ententes sur les relations avec d'autres nations et organisations autochtones. Les relations d'EACL avec les collectivités locales où nous travaillons entraînent des répercussions directes sur le succès de nos objectifs et de nos activités opérationnelles. Nous apprécions les perspectives, les intérêts et les contributions des collectivités locales et travaillons avec les LNC pour favoriser leur intégration dans nos décisions et nos opérations stratégiques.

EACL continuera de travailler avec des conseillers en matière d'ESG de bonne réputation à mesure que nous avancerons dans notre approche d'ESG. Les réalisations que nous avons accomplies jusqu'à présent sont gratifiantes et nous sommes prêts et déterminés à continuer de contribuer à bâtir l'avenir durable du Canada.



Fred Dermarkar, président et premier dirigeant

Qui nous sommes

En tant que société d'État fédérale, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) fait progresser les intérêts du Canada grâce à des initiatives en science et technologie nucléaires et en gestion responsable de l'environnement. Ce faisant, elle contribue notamment à combattre les changements climatiques par des stratégies de croissance de l'énergie propre et de décarbonisation, à mettre au point de nouveaux traitements contre le cancer et d'autres maladies, et à accélérer les projets de restauration environnementale. EACL a pour mandat de faciliter la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en s'acquittant des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs.

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat par l'entremise d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), selon lequel un organisme du secteur privé, les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), exploite les sites d'EACL. Dans le cadre du modèle d'OGEE, EACL est propriétaire des sites, des installations, des actifs et de la propriété intellectuelle, tandis que les LNC sont responsables de l'exploitation quotidienne en tant que contrepartie contractuelle sous la supervision d'EACL. Ce modèle permet à EACL de tirer parti des connaissances et des compétences internationales pour faire progresser les travaux et les priorités tout en apportant l'expérience et l'expertise du secteur privé aux activités de nos sites.

EACL et les LNC maintiennent leur engagement à travailler avec les groupes, les organisations autochtones et les autres intervenants dans un esprit d'ouverture, de respect et de collaboration afin de favoriser une compréhension mutuelle, de bâtir des relations à long terme, de faire progresser la réconciliation et d'atteindre notre objectif général de protéger l'environnement.

L'ESG, la résilience climatique et la réconciliation avec les peuples autochtones sont les principes fondamentaux de notre approche stratégique, qui comprend l'engagement d'investir dans nos capacités et nos responsabilités environnementales, de piloter l'avenir du nucléaire au Canada et de faciliter l'innovation nucléaire pour le bien public.

Vision d'EACL

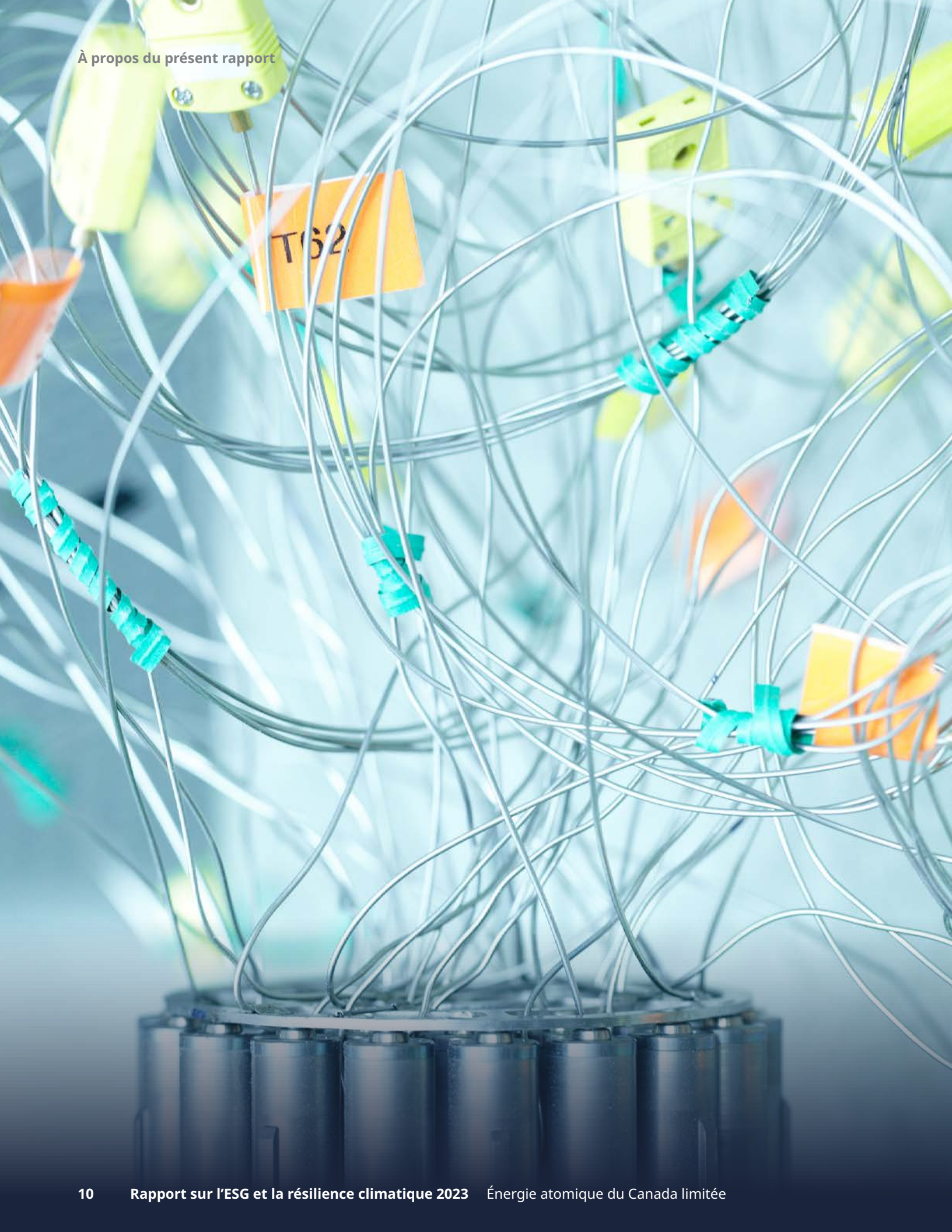
Exploiter le plein potentiel de l'expertise du Canada en technologie nucléaire pour assurer un avenir meilleur au Canada et dans le monde.

Mission d'EACL

Stimuler l'innovation nucléaire pour offrir des technologies énergétiques propres et améliorer la qualité de vie des Canadiens, tout en respectant la terre.



L'approche stratégique actuelle d'EACL présente une vision et une mission qui reflètent le contexte plus large des défis et des possibilités d'aujourd'hui à l'échelle mondiale et nationale et, par conséquent, le rôle important qu'EACL continue de jouer dans l'établissement d'un avenir durable pour le Canada.



À propos du présent rapport

Le rapport ESG et résilience climatique 2023 d'EACL donne un aperçu de nos progrès, de nos ambitions et de nos engagements envers la durabilité, l'innovation nucléaire et la résilience climatique. À partir de cette année, les rapports et les communications d'EACL sur l'ESG et la résilience climatique sont regroupés dans un « rapport annuel sur l'ESG et la résilience climatique » afin de démontrer notre engagement inhérent à la durabilité et à agir pour le climat.

Le présent rapport sur l'ESG et la résilience climatique a été préparé conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC) et à la norme de l'industrie Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour les services d'électricité et les producteurs d'électricité ainsi que les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Voir la section [Harmonisation des normes du cadre de production de rapports](#) à la fin du présent rapport pour plus de détails.

Les données du présent rapport sur l'ESG et la résilience climatique couvrent notre rendement au Canada du 1er avril 2022 au 31 mars 2023. Afin de s'harmoniser avec les exigences du gouvernement en matière de rapports, les données de la GRI reflètent l'établissement de rapport du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022. Ces données sont marquées d'un astérisque (*). Le présent rapport fait aussi parfois référence à des activités menées au-delà de cette période couverte par le rapport afin d'offrir un aperçu plus clair et plus actuel de nos activités à la date du présent rapport. Les références à « EACL », « nous », « notre » ou « Société » renvoient à Énergie atomique du Canada limitée. Tous les montants en dollars sont en dollars canadiens.

Ce rapport sur l'ESG et la résilience a été examiné et approuvé pour publication par notre équipe de direction et notre conseil d'administration, y compris le Comité sur l'ESG d'EACL, les codirecteurs ESG et les champions ESG de la direction. Il est actuellement offert en français et en anglais.

Faits saillants

La Stratégie de l'ESG d'EACL guide nos ambitions et nos engagements d'intégrer l'ESG dans notre organisation et de contribuer à un avenir plus durable pour le Canada et le monde. Nous nous sommes engagés à collaborer avec nos intervenants afin d'assurer l'avancement scientifique et technologique indispensable à un avenir plus durable.

Les données marquées d'un astérisque (*) correspondent à la période visée par le rapport allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Réflexion sur nos progrès ESG



Début des calculs d'émissions

de la portée 3 pour certains actifs, y compris les actifs loués en amont et en aval, les déplacements des employés des LNC et les déplacements d'affaires d'EACL et des LNC;

Le dossier de santé et de sécurité le plus important de l'industrie de tous les sites d'EACL;



Une diversité croissante sur le conseil d'administration et l'équipe de direction

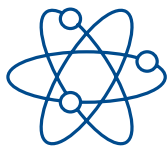
y compris la diversité des sexes, de l'ethnie, de la représentation autochtone et de la géographie;

217 millions de dollars

dépensés pour les fournisseurs locaux, y compris les fournisseurs autochtones.



Soutenir nos ambitions ESG actuelles



La construction du Centre de collaboration scientifique est presque terminée,

qui servira de centre d'affaires pour appuyer la collaboration, le développement des affaires et l'expansion potentielle des programmes au Campus de Chalk River;

La construction du Centre de recherches avancées sur les matières nucléaires (CRAMN) est officiellement commencée;



Élaboration de Niigan Aki, qui signifie « la terre d'abord »,

un programme indépendant de surveillance de l'environnement dirigé par la Première Nation Sagkeeng;



Les Centres d'innovation établis dans les Laboratoires de Chalk River

qui ont inclus des domaines d'intervention comme la sécurité de l'hydrogène, l'écosystème d'isotopes médicaux et une feuille de route pour l'innovation en fusion au Canada.

Nos cibles significatives et mesurables



Augmentation du parc de véhicules électriques de 5 à 6 véhicules

ce qui progresse vers notre objectif d'atteindre 80 % de véhicules à zéro émission dans le parc de véhicules légers d'ici 2030;

Réduction de **30 %*** des émissions de GES aux Laboratoires de Chalk River

par rapport aux niveaux de référence de 2005, en progressant vers notre objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2040;

Réduction de **16 %*** de l'intensité énergétique aux Laboratoires de Chalk River

par rapport aux niveaux de référence de 2015, marquant des progrès importants vers l'atteinte de notre objectif de réduction de 30 % de l'intensité énergétique d'ici 2035;

117 bâtiments obsolètes

(42 %) ont été démolis à ce jour

et nous prévoyons de démolir 65 % des bâtiments obsolètes d'ici 2035-2036.

Notre stratégie ESG

Notre stratégie ESG est à la base de notre plan stratégique, qui explique comment EACL stimule la recherche, l'innovation et les progrès technologiques afin d'accomplir des progrès réels et significatifs dans la mise en œuvre des engagements du Canada en matière de nucléaire et de carboneutralité.

La Stratégie de l'ESG d'EACL guide nos ambitions et nos engagements d'intégrer l'ESG dans notre organisation à l'interne et de tirer parti des possibilités d'EACL d'appuyer les objectifs ESG qui contribueront à un avenir plus durable pour le Canada et le monde.

À titre de société d'État fédérale, EACL a un rôle important à jouer pour aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de durabilité environnementale, de résilience climatique et de répercussions sociales.

La stratégie ESG d'EACL est fondée sur nos « différentiels stratégiques » et appuyée par nos « attentes de base », identifiées par l'évaluation de l'importance des facteurs ESG que nous avons effectuée en 2022. Nos éléments distinctifs stratégiques indiquent les domaines où EACL est particulièrement bien placée pour influencer et diriger un avenir durable et résilient au climat.

Les attentes de base ne mènent pas l'établissement des ambitions d'EACL, mais elles font partie intégrante de la capacité d'EACL à gérer les risques, à répondre aux attentes des intervenants et à réaliser des changements significatifs. En 2023, EACL a pris la décision d'élever le sujet de la « résilience climatique » d'une perspective de base (telle qu'elle a été identifiée l'année précédente) à l'intégration dans notre rapport dans le cadre du GTIFCC. Alors qu'EACL s'efforce d'intégrer les risques et les possibilités liés au climat dans notre stratégie ESG, la résilience climatique constitue un élément important de cette stratégie.

Éléments distinctifs stratégiques d'EACL

Depuis l'établissement des bases de la stratégie ESG de l'EACL dans le premier rapport sur l'ESG, EACL se concentre maintenant sur l'établissement d'objectifs pour chaque élément distinctif stratégique. À l'avenir, l'EACL s'appuiera sur les progrès accomplis dans le cadre de son premier atelier sur l'établissement des ambitions et élaborera des plans d'action spécifiques pour chaque élément distinctif stratégique.

En 2023, l'équipe de direction d'EACL s'est engagée dans un atelier pour valider l'état actuel de chaque élément distinctif stratégique, s'harmoniser avec l'état futur cible de chacun et discuter en collaboration des prochaines étapes pour réaliser les ambitions de l'EACL.



Notre structure de gouvernance

EACL est profondément engagé à intégrer la durabilité dans toute notre organisation, et cela comprend l'intégration de l'ESG et de la résilience climatique dans nos activités, nos stratégies et nos opérations globales.

Comité de gouvernance

Le conseil d'administration d'EACL supervise la stratégie et l'orientation de notre organisation, y compris l'ESG et les questions liées au climat.

EACL est une Société d'État du gouvernement du Canada, son seul actionnaire. En tant que société d'État énumérée à l'annexe III, EACL fonctionne conformément aux dispositions relatives à la gouvernance énoncées dans la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP), y compris la nomination des membres du conseil d'administration et du premier dirigeant. Le gouvernement du Canada nomme par décret le conseil d'administration d'EACL. La Charte du conseil d'administration et le plan de travail annuel établissent les responsabilités du conseil d'administration et les principales questions d'intérêt pour les réunions prévues, qui ont généralement lieu plus de 12 fois tout au long de l'exercice. Le conseil d'administration est chargé de superviser la mise en œuvre du mandat d'EACL.

Le conseil d'administration a deux comités mis sur pied :

le Comité d'audit et le Comité des ressources humaines et de la gouvernance (CRHG), qui exercent leurs activités conformément à des chartes distinctes. Les deux comités ont des Chartes qui sont régulièrement examinées, mises à jour et approuvées par le conseil d'administration sur une base annuelle. Le Comité d'audit et le CRHG sont tous deux composés de tous les membres du conseil d'administration, à l'exception du président et du premier dirigeant. Tous les membres du conseil d'administration sont des membres indépendants, sauf le président et premier dirigeant.

Gouvernance ESG

Dans le cadre de notre engagement d'intégrer l'ESG dans la structure de gouvernance d'EACL, un comité ESG a été mis sur pied pour gérer les questions d'ESG et mettre en œuvre, surveiller et affiner notre stratégie ESG.

Le Comité ESG est composé d'employés d'EACL qui représentent diverses fonctions dans l'organisation, y compris (mais sans s'y limiter) les membres de la direction. Certains aspects du rendement d'EACL sur les objectifs ESG sont liés à la rémunération des cadres. Afin de continuer à faire progresser notre gouvernance des questions relatives à l'ESG, nous nous efforçons d'identifier les possibilités d'intégrer davantage les questions relatives à l'ESG dans la structure de gouvernance du conseil d'administration. Le Comité ESG est chargé de faire rapport au conseil d'administration sur les questions d'ESG.

La Charte du conseil d'administration comporte des responsabilités spécifiques en ce qui concerne la surveillance des activités ESG de l'organisation, y compris la formulation et la mise en œuvre de la stratégie, ainsi que les communications ESG. Notre engagement à intégrer pleinement les initiatives ESG dans notre structure de gouvernance opérationnelle comprend des rapports réguliers sur notre stratégie ESG à la fois au comité de gestion exécutif et au conseil d'administration.

Notre structure de gouvernance

Les questions ESG sont également intégrées au registre de Gestion des risques de la Société (GRS) d'EACL, qui est surveillé par le Comité d'audit. Le registre des risques est mis à jour trimestriellement en environnement et en réconciliation avec les Autochtones, les questions de gouvernance étant également prises en compte dans le registre des risques. Tous les risques sont notés, les risques les plus élevés étant signalés au conseil.

Le conseil d'administration supervise, examine et approuve ou accepte le Cadre de gestion des risques d'EACL, le Plan d'audit interne axé sur les risques et le plan d'incitatifs annuel des employés d'EACL. De plus, le conseil d'administration supervise également le Plan de travail et budgétaire annuel pour les LNC, le Plan de mesure de l'évaluation du rendement pour l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada l'(ANEC).

Surveillance des LNC

La gouvernance d'EACL s'étend à notre surveillance des activités des LNC. Grâce au modèle OGEE, EACL fournit des orientations stratégiques et approuve les plans à long terme des LNC.

Le rendement des LNC est évalué en fonction des activités décrites dans ces plans, qui comprennent des jalons précis et des produits livrables entraînant des conséquences sur l'ESG et le climat.



Nos éléments distinctifs stratégiques

Les éléments distinctifs stratégiques sont les domaines où EACL est particulièrement bien placée pour influencer et diriger un avenir durable et résilient au climat.

Décarbonisation

L'engagement d'EACL à permettre une transition vers la carboneutralité au Canada englobe à la fois la capacité d'EACL d'accélérer l'avancement des technologies de décarbonisation et notre responsabilité de décarboniser nos propres opérations.

En plus des objectifs d'émissions de gaz à effet de serre (GES) des pays du monde entier, la réalisation de l'objectif de carboneutralité du Canada d'ici 2050 fera partie intégrante du ralentissement de la crise climatique et de l'atténuation des impacts graves et irréversibles des changements climatiques.

En 2022, le gouvernement du Canada a annoncé son appui à l'avancement de la technologie de l'énergie nucléaire et à l'exploitation de ces technologies dans ses plans de décarbonisation. Récemment, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la décision de construire une autre unité nucléaire de grande envergure avec Bruce Power qui peut fournir 4 800 mégawatts d'électricité carboneutre au réseau, tandis qu'Ontario Power Generation a annoncé son intention, financée en partie par la Banque d'infrastructure du Canada, de construire quatre petits réacteurs modulaires à son site de Darlington. Bien que d'autres partenaires dirigent ces initiatives, EACL sera un élément clé.

EACL est fortement positionné comme un « accélérateur carboneutre » dans la décarbonisation de l'économie canadienne, en démontrant nos capacités en matière nucléaire et en tirant parti de notre expérience dans un plus large éventail de technologies pour faire progresser la décarbonisation, y compris l'hydrogène et les carburants à base d'hydrogène, et la fusion en plus du nucléaire. La stratégie d'EACL souligne notre engagement à bâtir un système d'énergie durable complété par d'importantes énergies renouvelables. Les objectifs de réduction des émissions du Canada ne seront pas réalisables sans la puissance de charge de base fournie par l'énergie nucléaire, et EACL continuera de faire progresser les capacités, les technologies et les relations nécessaires à l'appui de ces objectifs.

Dans le cadre du Plan de réduction des émissions de 2030 du Canada, le gouvernement fédéral s'est fixé pour objectif d'augmenter sa part de sources d'énergie carboneutre d'ici 2030 et d'atteindre un réseau électrique carboneutre d'ici 2035. Pour atteindre les objectifs du Canada, un réseau d'énergie fiable, stable et propre sera nécessaire pour décarboniser l'économie canadienne, et l'énergie nucléaire, qui a déjà atteint cet objectif avec beaucoup d'efficacité en Ontario et au Nouveau-Brunswick, présente des résultats éprouvés et une occasion réalisable de permettre cette transition à l'échelle nationale. L'énergie nucléaire représente actuellement environ 15 % du réseau électrique du Canada. Une adoption plus poussée permettrait au Canada d'atteindre ses objectifs. targets.

Technologie CANDU

Le développement de la technologie des réacteurs CANDU est l'une des nombreuses avancées remarquables de la technologie nucléaire, initiée par EACL aux Laboratoires de Chalk River. CANDU est une option sûre, fiable, peu coûteuse et propre qui a la capacité de produire des isotopes médicaux tout en produisant de l'électricité. La technologie des réacteurs CANDU continue de propulser l'industrie nucléaire canadienne, alimentant environ six maisons sur dix en Ontario et 19 réacteurs actuellement déployés au Canada. Avec la sécurité intégrée dans la conception des réacteurs CANDU, c'est une option sûre, fiable et peu coûteuse pour l'énergie propre. La technologie CANDU est également une technologie de choix à l'échelle internationale, et 30 réacteurs dans d'autres pays du monde contribuent aux réalisations internationales en matière de réduction des émissions. Récemment, le gouvernement du Canada a annoncé jusqu'à 3 milliards de dollars de soutien financier à l'exportation, par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations, pour la remise en état des réacteurs existants et la construction de nouveaux réacteurs CANDU à Cernavoda, en Roumanie. EACL continue de consacrer des efforts aux LNC pour l'amélioration de la fiabilité et de la durée de vie à long terme des réacteurs CANDU au Canada et à l'étranger, notamment en appuyant la gestion du vieillissement, les prolongements de vie et les remises en état, l'amélioration des produits, les services et la formation et le perfectionnement des scientifiques et des ingénieurs.

Petits réacteurs modulaires

Tout en continuant d'appuyer CANDU, nous misons sur nos capacités et notre expertise en technologies nucléaires pour explorer d'autres technologies émergentes qui pourraient grandement décarboniser l'économie canadienne, y compris la technologie du petit réacteur modulaire (PRM).

Comme indiqué dans le Plan d'action PRM Canada, les PRM sont des réacteurs nucléaires qui peuvent être utilisés pour des applications sur le réseau, le chauffage urbain, la cogénération, le stockage de l'énergie, le dessalement et la production d'hydrogène. En tant que tel, un PRM offre des options d'énergie propre prometteuses aux applications hors réseau à distance dans les collectivités ou les sites industriels où une énergie uniforme, fiable et à faible émission de carbone est nécessaire.

Pour appuyer l'avancement des PRM, les concepteurs de PRM ont été invités à démontrer leur technologie sur un site d'EACL. Depuis 2018, le processus d'invitation a vu plusieurs entreprises technologiques s'engager avec les LNC sur la possibilité de placer leur technologie sur l'un de nos sites. Plus particulièrement, au printemps 2023, il a été annoncé que le site des Laboratoires de Chalk River d'EACL a été sélectionné pour le projet de réacteur Micro-Modular™ (MMR®) de Global First Power. Il s'agirait du premier PRM hors réseau à opérer au Canada, ce qui marquerait une étape importante pour les déploiements et les applications futurs de PRM. À mesure que les provinces et les territoires du Canada progressent dans la décarbonisation de leurs réseaux électriques et répondent à leurs besoins en énergie, ils cherchent de plus en plus à développer les PRM comme option viable, avec l'appui du financement du gouvernement fédéral dans certaines régions. EACL appuie la prise de décisions fondées sur des données scientifiques en finançant la recherche et le développement de matériaux, de carburants et d'autres besoins essentiels afin d'appuyer l'utilisation et le développement sûrs, sécuritaires et responsables de réacteurs de pointe et de PRM.

Faire progresser les technologies de remplacement pour la décarbonisation

Une combinaison diversifiée de technologies d'énergie propre sera nécessaire pour atteindre les objectifs canadiens et internationaux de réduction des émissions.

EACL exploite son expertise aux LNC pour soutenir la création d'une économie propre, sûre et prospère en développant des technologies de pointe en sciences de l'hydrogène et en analyses chimiques. Cela comprend le soutien à la production de carburants propres à base d'hydrogène à grande échelle, l'utilisation de dioxyde de carbone pour décarboniser l'industrie et les transports, ainsi que l'exploration de nouveaux concepts utilisant l'électricité et la chaleur pour produire de l'hydrogène et des carburants à base d'hydrogène. Cela comprend également l'amélioration de l'infrastructure du tritium, l'utilisation des technologies du tritium et le soutien d'applications énergétiques avancées comme la fusion.

Comme il est indiqué dans la Stratégie canadienne sur l'hydrogène, l'intérêt pour l'hydrogène comme contributeur aux économies carboneutres augmente à l'échelle mondiale. Le Canada a l'occasion et la capacité de mener la charge en dirigeant une économie de l'hydrogène propre. En tirant parti des ressources naturelles du Canada, de la main-d'œuvre qualifiée et des technologies de l'hydrogène et de l'énergie existantes, l'avancement et le déploiement de l'hydrogène pourraient contribuer jusqu'à 30 % de l'énergie canadienne d'ici 2050¹. Les LNC font progresser la recherche sur l'hydrogène en explorant des domaines tels que la production, le stockage, la sécurité et l'utilisation de l'hydrogène. Cette année, les LNC ont présenté le concept d'un Centre canadien de sécurité de l'hydrogène, qui viserait à collaborer avec l'industrie et le milieu universitaire pour répondre au besoin de solutions de sécurité de l'hydrogène dans plusieurs secteurs et régions industriels. Pour plus de renseignements sur le Centre canadien de sécurité de l'hydrogène, [cliquez ici](#).

Les chercheurs des Laboratoires de Chalk River permettent également l'avancement des technologies de fusion, qui ont un potentiel important pour contribuer à un système énergétique propre, sûr et fiable. Cette année, les LNC ont créé et dirigé un effort de collaboration avec un écosystème de développeurs de fusion et des partenaires intéressés pour établir une feuille de route pour la fusion au Canada. De plus, des partenariats uniques visant à faire progresser la R-D ou les démonstrations technologiques ont également progressé de façon significative au cours de la dernière année.

¹ [Stratégie relative à l'hydrogène](#)

En plus de faire progresser la recherche et le développement de technologies d'énergie propre individuelles, nous recherchons la combinaison optimale de sources d'énergie renouvelables afin d'établir un système d'énergie hybride capable d'atteindre et de soutenir les objectifs de carboneutralité du Canada. Les LNC continuent d'explorer l'initiative de démonstration, d'innovation et de recherche sur l'énergie propre (DIREP), une vision pour construire un parc d'énergie propre dans des Laboratoires de Chalk River qui s'appuiera sur la recherche et le développement en énergie propre des LNC, explorant les synergies entre les technologies nucléaires et d'autres sources d'énergie renouvelable pour établir un système d'énergie hybride. Plus de renseignements sur l'initiative DIREP se trouvent à la [page 32](#).

EACL et les LNC sont bien outillés pour contribuer à l'avancement d'une gamme variée de technologies d'énergie propre, notamment en soutenant la longévité et la fiabilité des réacteurs CANDU, en permettant le développement et la mise en œuvre de petits réacteurs modulaires, en faisant progresser la recherche sur l'hydrogène et les carburants à base d'hydrogène, et en contribuant à l'avancement de la technologie de fusion. Nous tirerons parti de notre expertise et de nos capacités pour réaliser une transition vers la carboneutralité et contribuer à un avenir durable.

Décarboniser les opérations d'EACL

Tout en tirant parti de notre expertise et de nos capacités pour faire progresser les objectifs de décarbonisation du Canada, nous comprenons la responsabilité que nous avons de décarboniser nos propres opérations. Notre ambition est démontrée par notre objectif ambitieux d'atteindre la carboneutralité d'ici 2040², ce qui comprend notre objectif provisoire d'atteindre une réduction de 40 % des émissions de GES d'ici 2025, par rapport

au niveau de référence de 2005. Après 2025, nous visons une réduction supplémentaire de 20 % tous les cinq ans dans un effort pour atteindre une réduction d'au moins 90 % des émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 d'ici 2040 (les émissions de la portée 1 sont des émissions directes provenant de sources appartenant à EACL ou contrôlées par EACL. Les émissions de la portée 2 sont des émissions indirectes provenant de la production d'électricité achetée, de vapeur, de chauffage ou de refroidissement, consommés par EACL et les LNC). Les émissions qui ne peuvent être réduites par des améliorations internes de l'efficacité énergétique et des initiatives de réduction des émissions seront compensées pour atteindre nos objectifs de carboneutralité.

À la fin de 2022, nous avons réalisé une réduction des émissions de GES aux Laboratoires de Chalk River de 30 %* par rapport aux niveaux de 2005. Cependant, cela représente une augmentation de 8 % par rapport aux émissions déclarées dans la période de rapport précédente. L'augmentation des émissions est causée principalement par une augmentation de l'utilisation du gaz naturel et de la construction en 2022 par rapport à 2021. EACL reconnaît l'importance de rester responsable dans l'exécution de nos engagements de réduction, et nous poursuivons nos efforts pour atteindre notre objectif de réduction de 40 % des émissions de GES d'ici 2025. Cette année, les émissions totales de gaz à effet de serre d'EACL s'élevaient à 40 419 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (t d'éq. CO₂)*, les émissions de la portée 1 représentant 30 496 t d'éq. CO₂* et les émissions de la portée 2 1 623 t d'éq. CO₂*. EACL collabore avec les LNC pour calculer les émissions de la portée 3 (les émissions de la portée 3 sont des émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'EACL par l'intermédiaire d'activités en amont et en aval). Cette année, les LNC ont commencé

² Les efforts de réduction des GES sont axés sur les Laboratoires de Chalk River, puisque tous les autres sites actuels d'EACL seront sans importance d'ici 2040.

à calculer certaines émissions de la portée 3 pour les catégories comportant des données exactes et disponibles, y compris les actifs loués en amont et en aval, ainsi que les déplacements de transport en commun et d'affaires pour les employés des LNC travaillant à nos Laboratoires de Chalk River. En 2022, les émissions calculées dans le cadre de la portée 3 ont totalisé environ 8 300 t d'éq. CO₂*. En plus des déplacements d'employés des LNC, EA CL a calculé les déplacements d'affaires pour nos propres employés, qui totalisaient environ 61 t d'éq. CO₂ pour l'exercice 2022-2023. Afin de tirer parti de nos calculs initiaux de la portée 3, d'autres catégories de la portée 3 seront examinées pour déterminer l'importance relative, et nous travaillons avec les LNC pour établir un futur objectif de réduction des émissions de la portée 3.

Sous la surveillance d'EA CL, les LNC élaborent une stratégie consolidée de carboneutralité pour guider l'approche nécessaire pour atteindre le net zéro aux Laboratoires de Chalk River.

La stratégie comprend des plans visant à mettre en œuvre des mesures de conservation importantes, à exiger une conception carboneutre pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures, à construire et à exploiter des PRM

sur place pour les sources d'énergie propre et à démanteler les installations inefficaces. Nous nous efforçons continuellement d'améliorer l'efficacité énergétique tout au long de nos opérations, et les progrès récents ont consisté à installer des technologies et des compteurs de bâtiments intelligents, à rénover l'éclairage intérieur pour des DEL dans divers bâtiments du site, à remplacer l'équipement inefficace existant, à démanteler les bâtiments et les infrastructures anciens et inefficaces et à ajouter au parc de véhicules électriques (VE) des LNC.

Cette année, le nombre de véhicules électriques sur place dans les Laboratoires de Chalk River est passé à six*, ce qui porte le parc mobile à cinq pour cent de véhicules électriques ou hybrides. Cela a permis au bâtiment Minwamon d'atteindre un parc de véhicules 100 % électriques.

Dans l'ensemble, les projets d'efficacité énergétique sur le site des Laboratoires de Chalk River ont permis de réaliser des économies d'émissions d'environ 530 t d'éq. CO₂* et de réduire l'intensité énergétique à 3 334 MJ/m³*, soit une diminution de 16 % par rapport à l'année de référence 2015. Cela marque des progrès importants vers notre objectif de réduire de 30 % l'intensité énergétique des Laboratoires de Chalk River d'ici 2035.



Dialogue et réconciliation avec les peuples autochtones

EACL mène ses activités sur des terres et territoires qui sont, depuis des temps immémoriaux, les terres traditionnelles des peuples autochtones du Canada. EACL, y compris par l'entremise de son entrepreneur, les LNC, s'est engagée à faire progresser la réconciliation avec les peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits grâce à une relation renouvelée fondée sur la reconnaissance des droits, la compréhension mutuelle, ainsi que la mobilisation et la collaboration respectueuses et significatives.

EACL a établi des plans et des objectifs à l'appui de ces engagements, et nous reconnaissons qu'il faut du temps, des ressources et des mesures concrètes pour établir la confiance et travailler à la réconciliation. Nous continuons de conclure des ententes de relations avec les nations autochtones, de renforcer l'engagement, d'accroître les capacités et la participation et d'intégrer les connaissances autochtones à tous les aspects de notre mandat. Au cours des deux prochaines années, nous nous efforçons d'élaborer ou de renouveler entre trois et cinq ententes ou protocoles d'entente avec les nations autochtones. EACL prévoit également d'élaborer un plan d'action pour la réconciliation d'ici 2025, en consultation avec les nations et les organisations autochtones.

À titre de société d'État fédérale, il est de la responsabilité d'EACL de s'harmoniser avec les objectifs de réconciliation plus vastes du gouvernement du Canada dans notre engagement et nos relations avec les peuples autochtones.

Nous avons pris quatre engagements liés à la réconciliation :

1. Écouter, comprendre, améliorer et prendre des mesures significatives pour faire avancer la réconciliation avec les nations et les collectivités autochtones sur les terres sur lesquelles nous exerçons nos activités.
2. Apprendre continuellement à connaître l'histoire, la culture, les traditions et les visions du monde autochtones.
3. Intégrer les connaissances et les valeurs autochtones dans les politiques, les procédures, les pratiques et les projets d'EACL afin qu'elles soient ancrées dans tout ce que nous faisons.
4. Rechercher des moyens d'autonomiser les nations et les collectivités autochtones pour qu'elles participent aux projets sur l'ensemble des sites d'EACL.

Nous sommes déterminés à renforcer nos relations avec les peuples et les collectivités autochtones et à continuer d'établir de nouvelles relations fondées sur les perspectives et les valeurs autochtones, la guérison et la réconciliation, ainsi qu'un engagement et une collaboration significatifs.

Une étape importante est le lancement de Niigan Aki, qui signifie « la terre d'abord », un programme indépendant de surveillance de l'environnement dirigé par la Première Nation Sagkeeng et financé par EACL et les LNC. Ce programme est en cours d'élaboration par Sagkeeng dans le cadre d'un programme de surveillance environnementale à long terme et fondée sur les droits pour le site des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. Niigan Aki favorisera la confiance, la transparence et la guérison en appuyant la reconnexion à la terre et les méthodes traditionnelles de gérance. Bien qu'indépendant, le programme sera exécuté en parallèle et sera relié aux activités de surveillance des LNC en cours dans les Laboratoires de Whiteshell et dans les environs.

Nous sommes également fiers de partager l'élaboration d'une entente sur les relations à long terme pour officialiser les relations entre EACL, les LNC et la Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan (PNAP). Dans le cadre de cette entente, un groupe de travail appuiera les collaborations en cours et créera un Programme (des gardiens) Neya Wabun qui établira une présence régulière de surveillance dirigée par la PNAP dans les sites EACL désignés, en plus d'autres activités et programmes de protection et de promotion de l'environnement, de la culture et de l'économie. Le programme Neya Wabun donnera à la PNAP l'occasion de surveiller, de participer et de communiquer les progrès à la collectivité de la PNAP. Nous sommes impatients de continuer à travailler ensemble, à établir nos relations et à maintenir la confiance entre EACL, les LNC et la PNAP.

Notre projet de Port Hope comprend également un engagement continu auprès des collectivités autochtones, y compris les Mississaugas des Premières Nations visées par les traités Williams, la Nation Anishinabek, la Nation métisse de l'Ontario, les Mohawks de la baie de Quinte et les conseils métis locaux.

Sous la direction d'EACL, les LNC sont responsables de fournir de la formation aux employés afin qu'ils comprennent et démontrent les efforts visant à renforcer la collaboration et l'établissement de relations avec les peuples autochtones.

La Stratégie de collaboration avec les groupes autochtones d'EACL décrit et guide notre engagement à la réconciliation avec les peuples autochtones au moyen des objectifs suivants :

- Identifier les priorités et les possibilités communes d'intérêt mutuel.
- Élaborer conjointement des stratégies d'engagement et de communication des risques.
- Intégrer les connaissances, les perspectives, les pratiques et les cérémonies autochtones.
- Prioriser les initiatives de renforcement des capacités, p. ex. les programmes de surveillance et d'intendance dirigés par la collectivité.
- Trouver des moyens créatifs et collaboratifs pour élargir, renforcer et officialiser la participation des Premières Nations, des Métis et des Inuits aux sites et activités d'EACL.
- Appuyer les initiatives et les mesures d'adaptation qui réduisent et surmontent les préjudices au niveau communautaire.

Nous comprenons que l'établissement d'une nouvelle relation avec les peuples autochtones fondée sur la compréhension, l'apprentissage et la confiance prend du temps. Nos efforts continus seront guidés par les principes, les pratiques exemplaires et les approches décrits dans notre stratégie de collaboration avec les groupes autochtones et nous continuerons d'adapter notre approche à mesure que nous améliorerons notre compréhension des besoins et des attentes des nations et des collectivités autochtones avec lesquelles nous communiquons.



Médecine nucléaire

EACL mène la recherche et le développement dans le domaine nucléaire afin d'assurer un avenir meilleur et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens, ce qui comprend la contribution à de meilleurs résultats en matière de santé.

La médecine nucléaire offre un immense potentiel pour révolutionner le diagnostic et le traitement des maladies et sauver la vie des Canadiens et des gens partout dans le monde. En plus des LNC, nous exploitons l'expertise et les capacités de classe mondiale des Laboratoires de Chalk River pour soutenir la recherche de nouvelles possibilités dans les isotopes médicaux, les radiothérapies et la compréhension, la modélisation et les traitements aux rayonnements à faible dose.

Actinium-225

Les LNC travaillent à la recherche et au développement de thérapies alpha ciblées, y compris l'isotope Actinium-225. La thérapie alpha ciblée émet des radiations directement sur les cellules cancéreuses tout en protégeant les cellules non cancéreuses, contrairement à de nombreux autres traitements de radiation qui endommagent les cellules et les tissus sains. Actinium-225 offre un potentiel prometteur pour le traitement de nombreux cancers, mais les quantités dans le monde sont actuellement limitées et difficiles à produire.

Grâce au Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires d'EACL, les LNC ont d'abord démontré la production en quantité de recherche d'Actinium-225. Il y a plus de cinq ans, les LNC ont effectué la première expédition réussie d'Actinium-225 à partir des Laboratoires de Chalk River. À ce jour, les LNC ont effectué plus de 100 expéditions de l'isotope et sont l'une des seules entreprises au monde avec un approvisionnement efficace et fiable d'Actinium-225 sur le marché à des fins de recherche. Récemment, les LNC ont terminé la première série de production d'Actinium-225 en partenariat avec TRIUMF, le centre canadien d'accélération des particules. De plus, les LNC

ont mis au point un générateur en vue de produire de l'actinium 225 à partir des déchets de matières nucléaires disponibles. Le générateur a réussi les essais précliniques, et les LNC sont maintenant en train de tester l'efficacité du générateur et de ses applications dans les essais cliniques. Pour aller de l'avant, les LNC viseront à démontrer la viabilité commerciale de l'Actinium-225 avec d'autres partenaires stratégiques et par l'utilisation de méthodes de production nouvelles et innovatrices, encore une fois en utilisant des déchets pour améliorer le traitement afin de soutenir la santé des Canadiens, et en même temps en recyclant et en trouvant de nouvelles utilisations pour les déchets qui sont actuellement entreposés sur les sites d'EACL. Pour faire avancer ce projet, les LNC ont exploré des partenariats pour accroître la production d'Actinium-225 afin d'appuyer davantage les essais cliniques et l'utilisation plus répandue dans le traitement au Canada et à l'étranger. Dans le cadre de son mandat d'innovation continue, les LNC développent un partenariat avec une société de biotechnologie radiopharmaceutique basée en Allemagne afin de faire progresser les capacités de production d'Actinium-225 et d'accroître l'offre internationale.

Collaboration

Alors que l'innovation et la technologie continuent de progresser à un rythme rapide, l'écosystème de la médecine nucléaire a évolué pour inclure de nombreux groupes différents, y compris les Laboratoires de Chalk River, le milieu universitaire, les groupes de défense des droits et l'industrie privée. Compte tenu du nombre d'intervenants qui contribuent à l'industrie de la médecine nucléaire, le paysage peut être vaste, mais complexe. Le rôle central d'EACL dans l'industrie nucléaire nous donne l'occasion de réunir ces groupes et de créer une industrie de l'isotope médical qui représente le Canada dans son ensemble.

Nous reconnaissons que nous avons l'occasion et la responsabilité uniques de guider la voie à suivre et de jouer un rôle dans l'identification et la conduite des changements de politiques qui pourraient positionner le Canada comme un chef de file en médecine nucléaire. En coordination avec Santé Canada, EACL a l'occasion d'élaborer les prochaines étapes nécessaires pour répondre aux besoins des isotopes médicaux, y compris les lacunes en matière d'approvisionnement ou de disponibilité.

EACL a établi un partenariat avec le Conseil canadien des isotopes nucléaires (CNIC) afin d'amener les collectivités à participer à l'espace d'isotopes médicaux pour discuter de questions communes et de possibilités stratégiques. EACL et le CNIC organisent conjointement le Sommet des dirigeants annuel, qui réunit des représentants du secteur de la chaîne d'approvisionnement et de la recherche en isotopes nucléaires, des chefs d'entreprise et de gouvernement, des organismes sans but lucratif, des secteurs de la médecine et de l'imagerie nucléaires et du milieu universitaire.

Le Sommet des dirigeants offre à la communauté sur les isotopes l'occasion de fournir des connaissances et une expertise sur les défis et les risques pour le secteur des isotopes et de contribuer à l'élaboration d'actions coordonnées de l'industrie pour relever ces défis.

Le Canada a toujours reconnu que les avantages du nucléaire vont au-delà de l'énergie propre. Pour soutenir l'innovation par la collaboration, EACL continue avec son héritage d'intégration des capacités nucléaires en réunissant maintenant l'industrie pharmaceutique, le milieu universitaire et le secteur de la santé pour tirer parti des divers avantages du nucléaire. Les applications médicales et sanitaires de l'innovation nucléaire sont continuellement explorées par les scientifiques dans les Laboratoires de Chalk River sous la direction du plan de travail fédéral sur les activités de science

et technologie nucléaires d'EACL, en mettant l'accent sur des priorités telles que l'amélioration de la compréhension des risques radiologiques pour la santé causés par l'exposition aux rayonnements, la quantification de l'exposition aux rayonnements ionisants et l'élaboration d'applications médicales telles que de meilleures méthodes de diagnostic et de traitement utilisant les applications biologiques de la recherche nucléaire.



Science et technologie

En tirant parti de l'expertise et des capacités de calibre mondial, de notre position centrale dans l'industrie nucléaire et d'une base solide dans la conduite de l'innovation nucléaire, EACL a une occasion unique 'aider à façonner l'avenir avec l'utilisation et l'application de la science et de la technologie nucléaires.

Les Laboratoires de Chalk River, notre site phare et la plus grande installation scientifique et technologique du Canada, sont essentiels à notre capacité de respecter les priorités fédérales en matière de sciences et de technologie nucléaires et de façonner l'avenir du nucléaire au Canada. Les réalisations scientifiques des Laboratoires de Chalk River ont inclus le développement de la technologie des réacteurs CANDU, de nombreuses avancées dans l'application vitale des isotopes médicaux, et deux lauréats du prix Nobel.

Le travail d'EACL dans le domaine des sciences et de la technologie nucléaires est guidé par le plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, pour lequel EACL est responsable de la gestion et de la surveillance. Le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires d'EACL met l'accent sur quatre priorités :

1. Soutenir le développement d'applications biologiques et comprendre les incidences de la radiation sur les êtres vivants.
2. Améliorer la sécurité sur le plan national et international, la préparation aux situations d'urgence nucléaire et les interventions en cas d'urgence nucléaire.
3. Soutenir la mise au point et l'utilisation sûre, sécuritaire et responsable des technologies nucléaires.
4. Appuyer la gestion responsable de l'environnement et la gestion des déchets radioactifs.

Sous la surveillance d'EACL, les LNC revitalisent les Laboratoires de Chalk River en un campus moderne de science et de technologie nucléaires de calibre mondial afin de s'assurer que le site puisse appuyer les ambitions d'EACL de positionner le Canada comme chef de file en recherche et en innovation nucléaires. EACL et les LNC poursuivent les projets suivants pour transformer le site des Laboratoires de Chalk River :

Centre de recherches avancées sur les matières nucléaires

EACL investit dans le Centre de recherches avancées sur les matières nucléaires (CRAMN) dans le but de combiner les capacités des installations désuètes du site de Chalk River en un complexe de recherche moderne et en laboratoire qui appuiera le parc canadien de CANDU, les priorités nucléaires fédérales et les domaines scientifiques et technologiques comme les petits réacteurs modulaires et la technologie de développement du combustible connexe. La construction du CRAMN a débuté en 2022 et devrait être achevée en 2028.

Centre de collaboration scientifique

Le Centre de collaboration scientifique est en cours de construction afin de consolider les locaux de bureau et de servir de centre d'affaires pour appuyer la collaboration, le développement des affaires et l'expansion potentielle des programmes au Campus de Chalk River. Les travaux de construction sont presque terminés et devraient être terminés d'ici la fin de 2023.

Initiative Démonstration, d'Innovation et de Recherche sur l'énergie propre (DIREP)

Les LNC continuent d'explorer l'initiative DIREP, une vision pour construire un parc d'énergie propre dans des Laboratoires de Chalk River. L'initiative DIREP s'appuiera sur la recherche et le développement importants en énergie propre des LNC, explorant les synergies entre les technologies nucléaires et d'autres sources d'énergie renouvelable pour établir un système d'énergie hybride. La recherche et l'innovation qui se dérouleront dans le cadre de l'initiative DIREP joueront un rôle essentiel pour aider le Canada à atteindre son objectif d'atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050. Elle appuiera également l'élaboration de politiques et de règlements, les études de faisabilité, la participation des intervenants et la démonstration de l'état de préparation technologique d'un système énergétique hybride. Les LNC ont déjà lancé de nouvelles innovations grâce au concept de DIREP, comme le modèle d'optimisation des systèmes énergétiques hybrides (OSEH), un outil d'évaluation qui peut aider le gouvernement et l'industrie à déterminer la combinaison optimale d'options d'énergie propre pour les collectivités, les régions géographiques ou les industries. Le modèle OSEH minimisera les coûts et appuiera la réalisation des objectifs de réduction des émissions de GES.

Innovation

Dans le cadre de l'approche stratégique d'EACL, nous nous sommes engagés à bâtir un avenir durable, sain et sécuritaire pour les Canadiens grâce à l'innovation. La technologie nucléaire progresse à un rythme rapide, et EACL continuera d'évoluer dans nos efforts pour demeurer un chef de file dans le secteur nucléaire et permettre au Canada d'être un chef de file dans le paysage nucléaire international. En collaboration avec les LNC et d'autres partenaires, nous tirerons parti des capacités et développerons les technologies nécessaires pour atteindre des objectifs et des priorités communs.

L'expertise, les capacités et les atouts uniques de recherche des Laboratoires de Chalk River, les seuls laboratoires nucléaires nationaux du Canada, sont essentiels pour appuyer les technologies et les progrès actuels et futurs en matière de nucléaire au profit des Canadiens. Le programme d'avancement et de commercialisation de la technologie dans les Laboratoires de Chalk River permet aux projets d'amener les capacités et les technologies de l'étape du développement de la recherche jusqu'à la commercialisation, et de démontrer la sécurité et la disponibilité technologique.

Les laboratoires nucléaires d'EACL appuient le parc nucléaire actuel du Canada, ainsi que l'avancement de nouvelles technologies d'énergie propre comme le PRM, la fusion et l'hydrogène. En partenariat avec le milieu universitaire et le secteur privé, la recherche et l'innovation dans les Laboratoires de Chalk River d'EACL contribuent à des progrès de pointe dans de nombreux domaines, notamment :

- Accélérer le déploiement de PRM par des recherches financées conjointement avec le secteur privé et poursuivre l'implantation d'un PRM sur un site d'EACL;
- Accélérer le développement de la technologie de fusion grâce à la recherche sur la manipulation du tritium et en réunissant l'écosystème nucléaire canadien pour faire progresser la fusion;
- Évaluation des applications de production et de stockage d'hydrogène, ainsi que de la production utilisant l'énergie thermique et électrique provenant du nucléaire et d'autres sources d'énergie propre.

EACL permet aux Laboratoires de Chalk River de créer des centres d'innovation qui s'efforcent d'accélérer la carboneutralité et de faire progresser les diverses capacités nucléaires. Les centres sont à l'origine de l'innovation dans le secteur nucléaire et ont inclus des domaines d'intervention comme la sécurité de l'hydrogène, l'écosystème d'isotope médical et des feuilles de route pour la technologie de fusion.

Nous reconnaissons que l'innovation et les progrès nécessaires en science et en technologie pour assurer un avenir plus durable aux Canadiens nécessiteront la collaboration et l'utilisation d'approches multidisciplinaires dans l'ensemble de l'industrie. EACL a fait des progrès importants dans l'avancement d'elle-même et des Laboratoires de Chalk River en tant qu'endroit pour stimuler l'innovation par la collaboration. EACL a poursuivi cet élan lors de l'Atelier fédéral en sciences et technologie nucléaires de 2023, où EACL a réuni le gouvernement, l'industrie et le milieu universitaire

pour collaborer à des discussions sur l'innovation nucléaire, y compris les applications médicales du nucléaire, de la gestion des déchets, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, du tritium d'hydrogène et des réacteurs de pointe. EACL s'engage également activement auprès des universités canadiennes et de la communauté académique à travers trois principaux axes de collaboration : (i) tirer parti des opportunités de recherche collaborative pour faire progresser les sciences et la technologie, conformément aux objectifs de l'entreprise et du pays; (ii) faciliter l'accès à une infrastructure, des installations et une expertise uniques; et (iii) développer des talents hautement qualifiés et créer un vivier de talents engagés pour répondre aux besoins futurs d'EACL, des LCN et de l'ensemble de l'industrie. EACL continuera de conclure des partenariats avec l'industrie, le milieu universitaire, les gouvernements, les collectivités et les peuples autochtones afin de faire progresser nos priorités communes.

Gestion et déclassement des déchets radioactifs

La gestion et le déclassement des déchets radioactifs sont une fonction essentielle de notre mandat et un important moteur de la science et de la technologie nucléaires. Les déchets produits et entreposés aux sites d'EACL sont un sous-produit d'importants efforts de recherche et de développement qui ont mené à des innovations importantes au bénéfice du Canada, comme le développement de la technologie CANDU et la recherche sur les isotopes nucléaires. Notre mandat et notre mission intègrent notre responsabilité de protéger l'environnement en assumant les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs.

Nous nous sommes engagés à faire progresser les principaux projets de déclassement, d'assainissement et de gestion des déchets radioactifs et à protéger l'environnement en collaboration avec les groupes autochtones et les collectivités locales. Nos efforts en matière de gestion et de déclassement des déchets radioactifs ont mené au développement de technologies et de pratiques de gestion des déchets de renommée mondiale, qui ont permis le démantèlement, l'assainissement et le nettoyage de nombreux projets nucléaires au Canada, avec une applicabilité directe aux défis et possibilités internationaux en cours.

L'énergie nucléaire ne réussira pas sans une voie claire vers la gestion des déchets nucléaires qui soit acceptée par le public et les organismes de réglementation. À mesure que l'utilisation de la technologie et de l'énergie nucléaire continue de se développer, une gestion et un démantèlement des déchets radioactifs efficaces seront essentiels pour assurer que les systèmes nucléaires puissent fournir un avenir durable, sûr et propre.

À l'échelle mondiale, EACL a conclu des ententes avec les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Australie afin d'apprendre et de partager les pratiques exemplaires en matière de gestion durable des déchets. Sur nos sites, EACL et les LNC démontrent que le déclassé et l'assainissement des sites nucléaires, ainsi que la gestion et l'élimination des déchets radioactifs, peuvent être réalisés de manière sûre et efficace.

Laboratoires de Chalk River

La gestion des déchets radioactifs, l'assainissement et les activités de déclassé sont des éléments essentiels de notre mandat et de notre plan de revitalisation du site des Laboratoires de Chalk River.

Il y a 278 édifices et structures numérotés dans les Laboratoires de Chalk River dont EACL a l'intention de démolir dans le cadre de nos efforts pour remplacer ces bâtiments anciens par de nouvelles installations modernes qui sont plus économes en énergie et en ressources. 117 bâtiments obsolètes (42 %) ont été démolis à ce jour, et nous prévoyons de démolir 65 % des bâtiments obsolètes d'ici 2035-2036. En 2022-2023, quatre bâtiments ont été démolis aux Laboratoires de Chalk River. Sous la surveillance d'EACL, les LNC ont élaboré un Plan général de déclassé et d'assainissement (PGDA) à jour pour les Laboratoires de Chalk River qui ont une participation importante des intervenants, du gouvernement et des organismes de réglementation. Le plan mettra en œuvre une approche améliorée des plans de

déclassé et d'assainissement des bâtiments, de l'infrastructure et des terres contaminées du site, tout en coordonnant ces plans avec d'autres priorités et projets du site. La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a accepté le PGDA en juin 2023 et sera mise en œuvre dans les Laboratoires de Chalk River au cours de la prochaine année.





EACL et les LNC travaillent à l'élaboration de solutions de gestion et d'élimination à long terme pour permettre l'assainissement des bâtiments, des terres et des sols contaminés et le remplacement des méthodes de stockage temporaire dans les Laboratoires de Chalk River. Afin d'accélérer ces efforts, les LNC ont proposé de construire une installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS) visant l'élimination des déchets radioactifs de faible activité d'EACL. L'IGDPS permettrait l'élimination permanente et sûre des déchets actuellement en stockage temporaire. Elle offrirait également une solution d'élimination plus fiable pour les déchets futurs générés par les activités d'assainissement des terres contaminées d'EACL, les activités de déclasserment et la poursuite de l'exploitation des laboratoires nucléaires. Cette année, des audiences publiques ont été tenues par le CCSN pour examiner la demande des LNC pour l'IGDPS. Les audiences ont permis de déterminer la nécessité d'une plus grande collaboration avec les collectivités autochtones locales qui seraient touchées par le projet. Par conséquent, le CCSN, EACL et les LNC continuent de travailler avec diligence afin de dialoguer et de consulter la Première Nation de Kebaowek et la Première Nation de Kitigan Zibi pour répondre aux préoccupations du projet et établir des relations axées sur la confiance, la compréhension et menant à des résultats mutuellement bénéfiques.

Initiative dans la région de Port Hope

L'Initiative de la région de Port Hope représente à la fois le Projet de Port Granby et le Projet de Port Hope, qui servent à atteindre l'objectif commun de délocaliser et de gérer en toute sécurité environ 2,1 millions de mètres cubes de déchets faiblement radioactifs historiques et de sols contaminés dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Le projet de Port Granby et le projet de Port Hope consistent tous deux à assainir les terres contaminées et à construire des installations de gestion des déchets à long terme à proximité de la surface.

Les travaux d'assainissement au projet de Port Granby ont été achevés en 2020 et les installations de gestion des déchets à long terme à proximité de la surface pont été fermées en 2021. À la fermeture, 1 315 059 tonnes métriques de déchets totaux ont été placées dans les installations de gestion des déchets à long terme à proximité de la surface de Port Granby. Les installations de gestion des déchets à long terme à proximité de la surface du projet de Port Hope continuent de recevoir des déchets et des sols contaminés des installations d'assainissement, totalisant 1 419 661 tonnes métriques* de déchets reçus à la fin de 2022. Le permis d'exploitation nucléaire de Port Hope a été renouvelé pour continuer l'exploitation pendant 10 ans.

Laboratoires de Whiteshell

Selon le modèle OGEE, les activités de déclasserment aux Laboratoires de Whiteshell sont accélérées par les LNC à la fermeture du site cible d'ici 2027, soit environ 30 ans avant le calendrier prévu. Afin d'accélérer le déclasserment en toute sécurité et efficacité, les LNC ont proposé de démanteler le réacteur WR-1 sur place, ce qui signifie qu'il serait immobilisé sur place. Les efforts déployés par les LNC pour faire avancer ce projet comprennent des évaluations environnementales et techniques et la collaboration avec les organismes de réglementation, les nations autochtones, les municipalités locales et le public. Grâce au processus de participation, les intervenants ont eu la possibilité de recevoir des renseignements supplémentaires sur l'élimination in situ, de fournir des commentaires et de discuter des questions et des commentaires. Les demandes d'information font actuellement l'objet d'un examen dans le cadre du processus d'examen final de l'Énoncé des incidences environnementales du projet, qui met en évidence une compréhension plus large des perspectives municipales et autochtones au moyen d'initiatives de renforcement des capacités, d'études sur les connaissances traditionnelles et de la participation de la collectivité aux activités de surveillance des sites.

Site du réacteur nucléaire de démonstration

À notre site de Rolphton, en Ontario, les LNC font des projets visant à démanteler en toute sécurité le réacteur nucléaire de démonstration, qui est en état d'arrêt sûr depuis 30 ans. Les LNC proposent de déclasser le réacteur nucléaire de démonstration in situ. Cette année, les LNC soumettront à nouveau un projet d'Énoncé des incidences environnementales final pour le projet, qui a été élaboré sur la base d'études scientifiques, d'études sur les connaissances traditionnelles et d'un vaste engagement auprès des intervenants et des collectivités autochtones, permettant aux collectivités autochtones d'engager des experts techniques pour formuler des observations sur l'Énoncé des incidences environnementales.

Réacteurs prototypes

Les réacteurs nucléaires Gentilly-1 et Douglas Point, appartenant à EAACL, étaient des réacteurs prototypes expérimentaux situés à Bécancour (Québec) et à Kincardine (Ontario). Ces réacteurs étaient opérationnels de la fin des années 1960 au milieu des années 1980. À l'heure actuelle, les deux réacteurs sont en « état d'arrêt sûr » en attendant un déclasserment complet. Les plans de démantèlement de ces réacteurs prototypes n'étaient pas prévus avant 2050. Néanmoins, les LNC ont accéléré les plans de déclasserment de ces sites afin de réduire les coûts, ainsi les préparatifs pour leur déclasserment sont en cours.

Consultation et développement communautaires

Les relations d'EACL avec les collectivités locales où nous travaillons ont des répercussions directes sur le succès de nos objectifs et de nos activités opérationnelles. Nous valorisons nos collectivités locales et travaillons avec les LNC afin que leurs points de vue soient pris en compte dans nos décisions et nos opérations.

Notre approche à l'engagement des principaux intervenants est guidée par notre stratégie de communication et de consultation des intervenants expose notre engagement à comprendre différents points de vue, à échanger l'information, à discuter des questions et des préoccupations, et à créer des possibilités de partenariat. Selon le modèle OGEE, EACL collabore avec les LNC pour diriger la communication et l'engagement avec les collectivités locales, conformément à nos stratégies et objectifs.


EACL continue de travailler avec les collectivités locales et les nations autochtones pour discuter de l'avenir des terres d'EACL. Au projet d'assainissement de Port Granby, EACL collabore avec les collectivités de Clarington et de Port Hope, ainsi qu'avec la Première Nation Michi Saagig Anishinaabeg, qui comprend les Mississaugas de la Première Nation de Scugog Island, la Première Nation de Curve Lake, la Première Nation de Hiawatha et la Première Nation d'Alderville, afin de créer une réserve naturelle le long de la rive du lac Ontario.

Sur le site des Laboratoires de Whiteshell, nous reconnaissons et sommes conscients de l'incidence que la fermeture définitive du site peut avoir sur la collectivité locale, et nous faisons participer les intervenants, les Premières Nations et les Métis de la rivière Rouge à la planification future de l'utilisation des terres afin de déterminer les possibilités d'atteindre des objectifs communs, ce qui pourrait inclure la localisation d'un petit réacteur modulaire.

En plus de la planification de l'utilisation des terres, nos opérations offrent des possibilités et des avantages économiques aux petites collectivités éloignées qui accueillent nos opérations. Environ 3 500* personnes locales sont employées par les LNC dans les collectivités locales où nous travaillons. Cette année, le développement et l'investissement de sites ont permis d'investir près de 165 millions de dollars* dans la collectivité et les LNC ont fait don de plus de 274 000 \$* à des causes et à des initiatives locales. EACL a également versé près de 100 000 \$ en commandites pour des événements et des conférences.

L'engagement et le développement d'EACL et des LNC sont essentiels pour permettre et maintenir le soutien des collectivités locales. Nous reconnaissons l'incidence que nos activités et nos décisions opérationnelles peuvent avoir sur les collectivités où nous travaillons et nous sommes déterminés à offrir des possibilités d'incidence positive sur les collectivités locales grâce à nos activités.





La résilience climatique dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)

La résilience climatique est intrinsèquement intégrée dans le mandat et la mission d'EACL. Notre approche de la résilience climatique s'harmonise à notre stratégie ESG et nous offre l'occasion d'appuyer les efforts de décarbonisation du Canada, nos efforts internes de décarbonisation et la résilience de nos opérations face aux risques liés au climat.

À titre de société d'État fédérale, EACL s'est engagée à s'harmoniser avec les recommandations du GTIFCC. Dans le présent rapport, EACL donne un aperçu de nos progrès actuels et de l'harmonisation avec le cadre du GTIFCC, qui est un cadre de présentation de rapports comprenant 11 recommandations de divulgation visant à aider les entreprises à articuler leur résilience climatique au moyen de quatre piliers : gouvernance, stratégie, gestion des risques, mesures et cibles. Pour obtenir plus de renseignements sur le cadre du GTIFCC et sur l'harmonisation de l'EACL avec les recommandations, veuillez consulter la section Harmonisation des normes du cadre d'établissement de rapports et l'annexe.

Gouvernance climatique

L'engagement d'EACL à gérer les risques et les possibilités liés au climat et à inculquer la résilience climatique dans toutes les opérations est intégré dans la structure de gouvernance d'EACL.

Comité de gouvernance

Le conseil d'administration d'EACL est chargé de superviser la stratégie, la planification et les décisions d'EACL, y compris la gestion des risques et des possibilités liés au climat. Les risques prioritaires identifiés par les processus de gestion des risques d'EACL sont signalés au conseil d'administration et discutés par celui-ci, y compris les risques et les possibilités liés au climat qu'EACL a cernés conformément aux recommandations du GTIFCC. Le conseil d'administration continue de participer activement à l'harmonisation de l'EACL avec le GTIFCC, notamment en approuvant

les plans internes d'EACL pour s'aligner sur les recommandations du GTIFCC, les rapports annuels sur la résilience climatique d'EACL et les risques et possibilités liés au climat identifiés par EACL. Le conseil d'administration supervise et approuve également les processus généraux et les documents qui tiennent compte des questions liées aux changements climatiques, y compris le cadre de risque d'EACL, les plans de travail annuels des LNC, le plan de rendement de l'entrepreneur et le régime d'incitation des employés d'EACL.



Gouvernance exécutive

La résilience climatique, y compris la gestion des risques, possibilités et objectifs liés au climat, est prise en compte au niveau exécutif. Afin de faire progresser l'harmonisation et la gouvernance exécutive du GTIFCC sur les questions liées au climat, EACL a établi une feuille de route interne qui décrit les activités, les responsabilités et les échéanciers clés pour intégrer davantage les recommandations du GTIFCC. Dans le cadre de la feuille de route, les responsabilités du GTIFCC ont été définies dans un modèle responsable, agent comptable, consulté et informé (communément appelé RACI). Les membres exécutifs se sont vu confier la responsabilité d'activités clés nécessitant la participation des cadres.

Gouvernance opérationnelle

Selon le modèle OGEE, les LNC sont responsables de la gestion des risques liés au climat pour les actifs d'EACL, y compris ses sites opérationnels. EACL est chargé de superviser les processus, les stratégies et les initiatives de gestion des risques liés au climat des LNC. Par l'intermédiaire des plans de travail annuels, des plans à long terme et des incitatifs au rendement annuels des LNC, EACL approuve et supervise les initiatives et le rendement des LNC en matière de gestion des risques liés au climat.

ESG et le GTIFCC sont des incitations dans l'accord d'évaluation du rendement entre EACL et les LNC. D'un point de vue d'un récit de haut niveau, l'incitation s'applique à toutes les missions, qu'il s'agisse des opérations, de la S-T, de la GRS ou de la supervision d'entreprise. Cela est intégré dans toutes les parties de l'entreprise.



Stratégie climatique

Notre capacité de permettre et d'influencer la transition vers la carboneutralité grâce à l'avancement de la science et de la technologie nucléaires positionne EACL à un endroit unique pour saisir nos propres possibilités liées au climat, et de contribuer à des possibilités de transition plus larges au Canada et dans le monde.

Pour plus de renseignements sur les initiatives et les objectifs de décarbonisation d'EACL, veuillez consulter la section de décarbonisation aux [pages 21 à 25](#) du présent rapport et la section des sciences et de la technologie aux [pages 31 à 34](#).

Tout en soutenant activement la réduction des émissions aux niveaux national et mondial, EACL reste également attachée à l'action et à la résilience climatiques en atténuant les risques et les impacts

de nos propres opérations. En tirant parti de l'analyse des scénarios climatiques, EACL est en train de déterminer et d'évaluer les risques liés au climat, en tenant compte des risques physiques et de transition, ainsi que des possibilités pour notre entreprise.

Risques physiques liés au climat

Les risques physiques pour les sites de EACL sont identifiés, gérés et mis à jour au moyen des LNC et surveillés par les processus de gestion des risques et l'approche de résilience climatique d'EACL. En ce qui concerne les risques physiques, trois scénarios climatiques ont été envisagés sur trois périodes, comme indiqué à droite.

Les risques physiques liés au climat recensés en 2023 qui peuvent avoir un impact important sur EACL demeurent cohérents avec ceux identifiés en 2022. Compte tenu de la nature des activités d'EACL et de l'environnement dans lequel elle exerce ses activités, EACL peut être exposé aux risques physiques suivants liés au climat.

Scénarios climatiques :

1. Faible : <2 °C
2. Modéré : 2 à 3 °C
3. Élevé : >4 °C

Échéanciers :

1. Court terme : 2030
2. Moyen terme : 2050
3. Long terme : 2080

La résilience climatique dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)

Risque physique	Définition	Ampleur (élevée, modérée, faible) ³	Impact sur EACL
Inondations (fluviales et pluviales)	<p>Augmentation projetée des inondations à la fois pluviale et fluviale peut endommager les installations, l'infrastructure hors sol, l'équipement et l'infrastructure électrique, ce qui entraîne des coupures d'électricité, des perturbations d'exploitation et de service et l'obstruction des routes d'accès, causant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et exacerbant l'érosion sur le site ou pouvant entraîner une augmentation de l'entretien des bassins de rétention en raison de l'accumulation de sédiments.</p>	<p align="center">Élevée</p>	<p>Exposition : Des inondations se sont produites sur le site des Laboratoires de Chalk River d'EACL, bien qu'aucune infrastructure n'ait été endommagée et que les opérations n'aient pas été touchées. Cependant, les coûts d'entretien des bassins de rétention qui subissent une accumulation accrue de sédiments augmentent.</p> <p>Risque clé : L'impact des inondations est le ruissellement causant l'érosion et la surcharge des infrastructures de gestion de l'eau.</p> <p>Stratégies d'atténuation : les LNC gèrent les inondations comme un risque matériel clé sur les sites d'EACL. L'infrastructure des laboratoires de Chalk River est située à 20 mètres au-dessus de la rivière des Outaouais, soit plus élevée qu'un événement d'inondation se produisant une fois en 100 ans. La topographie des Laboratoires de Chalk River offre une protection supplémentaire contre la rivière, ce qui minimise les risques d'inondation. Les laboratoires de Chalk River ont également mis en œuvre des pratiques de prévention de l'érosion du sol, comme le déversement du ruissellement dans les fossés, les puits secs, les champs de gazon vides et les canaux de dérivation de l'eau, ainsi que le déversement à faible débit ou le fait que la pente du terrain soit minimale pour tenir compte des écoulements plus élevés et encourager l'infiltration du sol. Les laboratoires de Chalk River procèdent également à un exercice de scénario afin de se préparer à un événement potentiel dans lequel une défaillance ou une rupture dans trois barrages en amont se produit. Cela contribue à accroître la préparation des Laboratoires de Chalk River à un événement extrême qui pourrait entraîner des inondations importantes.</p>

³ L'ampleur des risques physiques est évaluée par les LNC sur une échelle d'exposition et de vulnérabilité, à l'aide d'une méthode de notation.

La résilience climatique dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)

Risque physique	Définition	Ampleur (élevée, modérée, faible) ³	Impact sur EACL
Augmentation des feux de forêt	Augmentation prévue de la fréquence et de l'intensité des incendies peut endommager les installations, les infrastructures hors sol, l'équipement et l'infrastructure électrique, menant à des pannes d'électricité, des interruptions de service et d'exploitation et des routes d'accès bloquées, causant des problèmes de sécurité et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou pouvant avoir des répercussions sur la santé humaine des travailleurs sur place.	Élevée	<p>Exposition : Des incendies importants se sont produits à proximité des sites d'EACL (y compris les Laboratoires de Chalk River) dans le passé, mais aucune infrastructure n'a été endommagée et les opérations n'ont pas été touchées. Les sites d'EACL sont situés à proximité de zones fortement boisées, par conséquent, la cote d'exposition a été augmentée à un niveau élevé.</p> <p>Risque clé : vulnérabilité accrue des sites des Laboratoires de Whiteshell et des Laboratoires de Chalk River en raison de leur emplacement dans des zones fortement boisées et près de la Garrison Petawawa, qui ont connu des incendies dans le passé.</p> <p>Stratégies d'atténuation : Les forêts adjacentes aux sites d'EACL sont généralement des forêts à feuilles caduques mixtes, qui ne brûlent généralement pas aussi rapidement ou aussi intensément que les forêts composées de conifères. Le Plan de gestion forestière des laboratoires de Chalk River tient compte d'habitats convenables qui imitent les cycles de perturbation naturelle des forêts des Grands Lacs, du Saint-Laurent et qui peuvent réduire le risque d'incendie (p. ex., planter des arbres mixtes à feuilles caduques moins inflammables que les conifères). De plus, les LNC disposent d'un personnel d'intervention en cas d'incendie et, dans le cadre de leur planification d'intervention en cas d'urgence et de préparation, le personnel sur place des Laboratoires de Chalk River est mis à l'essai et formé à la sécurité en cas d'incendie.</p>
Températures extrêmes – chaleur	Les augmentations projetées des températures extrêmes (chaleur) peuvent accroître la demande sur les systèmes d'ACC ou d'autres systèmes mécaniques et électriques, ainsi que les répercussions sur la santé et la sécurité des travailleurs et les perturbations du travail en laboratoire.	Modérée	<p>Exposition : Tous les sites d'EACL subissent une exposition modérée à la chaleur extrême dans tous les scénarios climatiques, certains subissant une exposition élevée dans un cas de scénario à fortes émissions.</p> <p>Risque clé : les laboratoires ne peuvent pas terminer la chimie analytique si les températures intérieures dépassent un certain seuil, ce qui pourrait avoir un impact sur le calendrier de projet en raison de retards supplémentaires. La qualité de l'air intérieur et extérieur peut être touchée par l'augmentation des cas de chaleur extrême (p. ex. augmentation du smog), avec des répercussions négatives sur la santé et la sécurité du personnel.</p> <p>Stratégies d'atténuation : Les LNC ont mis en œuvre des stratégies d'atténuation pour réduire au minimum les risques pour la santé et la sécurité du personnel extérieur en mettant à jour ses exigences en matière de travail et de repos. Les LNC envisageront à l'avenir d'améliorer ou de moderniser les systèmes de refroidissement par CVC afin d'accroître la capacité des systèmes de refroidissement de l'installation de résister à des événements de chaleur extrême.</p>

³ L'ampleur des risques physiques est évaluée par les LNC sur une échelle d'exposition et de vulnérabilité, à l'aide d'une méthode de notation.

La résilience climatique dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)

Risque physique	Définition	Ampleur (élevée, modérée, faible)³	Impact sur EACL
Vitesse des vents extrêmes	L'augmentation prévue des vents extrêmes (p. ex., cyclones) peut endommager les installations, l'infrastructure hors sol et la distribution d'énergie, ce qui entraîne des pannes d'électricité.	Modérée	<p>Exposition : Des événements de vitesse élevée des vents (p. ex., des microrafales) se sont produits sur le site des Laboratoires de Chalk River par le passé. Des tornades se sont également produites en Ontario.</p> <p>Risque clé : Des dommages à l'infrastructure pourraient aussi survenir à la suite d'une tornade. Il peut également y avoir perte d'énergie qui touche la ventilation des bâtiments.</p> <p>Stratégies d'atténuation : Les installations à risque élevé d'EACL sont construites pour résister à des phénomènes météorologiques plus violents et peu fréquents. Les règlements exigent d'EACL qu'elle tienne compte des phénomènes météorologiques violents dans les nouvelles centrales nucléaires. Des groupes électrogènes de secours sont en place en cas de perturbation ou de panne de courant.</p>
Gel – dégel	Une augmentation projetée des larges échelles diurnes de température et des fluctuations rapides de températures peuvent entraîner une augmentation des réparations et d'entretien des infrastructures et des chaussées/routes.	Modérée	<p>Exposition : Les températures extrêmement froides devraient diminuer, mais des fluctuations extrêmes de température sont actuellement observées sur certains sites, comme aux Laboratoires de Chalk River.</p> <p>Risque clé : Des fluctuations plus extrêmes de la température peuvent mener à une augmentation de l'entretien des infrastructures, y compris l'eau souterraine d'incendie et les canalisations des réseaux de distribution d'eau de service. Un froid extrême peut entraîner des répercussions sur les sites opérationnels et les sites déclassés.</p> <p>Stratégies d'atténuation : les LNC ont utilisé le chauffage temporaire des sites mis hors service en période de froid extrême.</p>

³ L'ampleur des risques physiques est évaluée par les LNC sur une échelle d'exposition et de vulnérabilité, à l'aide d'une méthode de notation.

Risques et possibilités de transition liés au climat

Les risques et les possibilités de transition sont liés à la transition vers une économie à faible émission de carbone, qui peut entraîner des changements importants dans les politiques, la législation, la technologie et le marché pour répondre aux exigences d'atténuation et d'adaptation liées aux changements climatiques¹. Ces risques et possibilités sont identifiés et gérés par EACL et intégrés à notre stratégie et à notre planification ESG. Cette année, l'équipe de direction d'EACL a participé à un atelier visant à déterminer et à évaluer les risques et les possibilités de transition liés au climat d'EACL, en se fondant sur le Guide de mise en œuvre du GTIFCC. Les risques et les possibilités de transition liés au climat sont pris en compte dans des scénarios qui projettent une transition vers une économie à faible émission de carbone ou à la carboneutralité et un réchauffement climatique limité. Les risques de transition et les possibilités d'EACL ont été pris en compte dans deux scénarios climatiques : 1,8 °C et >4,4 °C.

Nous reconnaissons que la transition vers la carboneutralité présente une multitude de risques et de possibilités qui peuvent évoluer au fil du temps. EACL continuera d'élaborer et de réévaluer notre analyse des risques et des possibilités liés au climat pour notre entreprise. Nous comptons continuer à approfondir notre compréhension des risques et des possibilités liés au climat, notamment en évaluant davantage l'ampleur des risques et des possibilités de transition et leur impact sur EACL.

Scénarios climatiques :

1. Augmentation moyenne de la température mondiale de 1,8 °C d'ici 2100

Dans le scénario 1, une décarbonisation importante est atteinte et l'économie passe à la carboneutralité⁴.

2. Augmentation moyenne de la température mondiale de > 4,4 °C d'ici 2100

Les objectifs de réduction des GES ne sont pas atteints, et la transition vers la carboneutralité ne se produit pas. Le réchauffement climatique dépassera 4,0 °C d'ici 2100⁵.



⁴ Scénarios de référence: Canadian Energy Outlook: NZ50; Bank of Canada: Net-Zero 2050 1.5°C; IPCC AR6 SSP1-1.9

⁵ Scénarios de référence: Bank of Canada: Business As Usual scenario; IPCC AR6 SSP5-8.5

EACL a identifié les risques de transition liés au climat suivants pour la société dans un scénario carboneutre (1,8 °C).

Risque de transition	Impact sur EACL
Rythme des changements réglementaires	Il y a un risque que le changement réglementaire nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie d'EACL n'évolue pas à un rythme suffisant. Les changements réglementaires et l'approbation des permis peuvent être trop lents et insuffisants pour appuyer les ambitions d'EACL en matière de progrès technologiques qui permettent une transition vers la carboneutralité dans les délais visés.
Contraintes de financement	Compte tenu des demandes de financement importantes et concurrentes, l'appui du gouvernement à la science et à la technologie, y compris au nucléaire, ne se traduira pas nécessairement par une augmentation du financement d'EACL. Étant donné qu'EACL est financée par le gouvernement fédéral pour surveiller les LNC, le niveau de financement gouvernemental qu'elle reçoit limite la mesure dans laquelle EACL peut influencer les LNC et appuyer la transition vers une économie à faible émission de carbone.
Gestion des ressources et des capacités	La capacité des EACL d'attirer et de retenir les talents adéquats sur un marché de plus en plus concurrentiel, afin de mettre en place les ressources humaines et les capacités d'expérience appropriées pour répondre aux besoins spécifiques d'EACL, sera nécessaire pour atténuer les risques de transition et saisir les occasions. Si la capacité des talents n'est pas suffisante, EACL ne sera peut-être pas en mesure de répondre aux nouvelles demandes pour ses services dans la transition vers la carboneutralité ou la satisfaction des nouvelles demandes pourrait être retardée.
Amélioration des obligations et des règlements en matière de réduction des émissions et divulgations sur le climat	Les exigences en matière de divulgation concernant les réductions des émissions et la déclaration devraient continuer à se développer et à progresser. EACL pourrait devoir faire face à des exigences accrues pour faire progresser la déclaration et la communication des émissions de GES et réduire les émissions afin d'atteindre ses objectifs de réduction des GES. L'incapacité de calculer et de divulguer de façon significative les émissions ou de respecter les réductions d'émissions requises pourrait entraîner des répercussions négatives sur la réputation d'EACL.
L'accès au capital devient de plus en plus compétitif	La capacité des LNC d'accéder au capital privé par l'intermédiaire de leurs coentreprises à augmenter le financement d'EACL pourrait devenir plus concurrentielle dans un avenir proche, à mesure que les fournisseurs de capitaux se montreront plus sélectifs dans l'affectation des capitaux. Compte tenu de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement quantitatif, le marché adopte une perspective à plus long terme, et exige de plus en plus de renseignements sur le rendement ESG (entre autres facteurs) pour aider à sélectionner les investissements susceptibles de générer de meilleurs rendements à long terme.
Changement de l'acceptabilité sociale pour opérer/risque pour la réputation	Alors que la demande de sources d'énergie nucléaire continue d'augmenter, le soutien public s'en suit. Cependant, l'opinion publique, entre autres, peut dépendre en partie de la capacité d'EACL à gérer la sûreté des développements nucléaires (p. ex. déchets nucléaires, déclassement, restauration des terres). Bien qu'il y ait un risque d'incidents causant des dommages à la réputation, la capacité éprouvée d'EACL de gérer ce risque permet d'atténuer l'impact et la probabilité de ce risque.

EACL a identifié les possibilités de transition liées au climat suivantes pour la société dans un scénario carboneutre (1,8 °C).

Possibilité de transition	Impact sur EACL
Tirer parti de l'expertise d'EACL dans un plus large éventail de technologies pour faire progresser la décarbonisation	EACL démontre ses capacités au-delà du nucléaire et tire parti de son expérience dans un éventail plus large de technologies pour faire progresser la décarbonisation, y compris les technologies de l'hydrogène et de la fusion. Cela permet à EACL d'être considéré comme un accélérateur dans les nouvelles sources d'énergie propre.
Possibilité pour EACL de positionner le Canada comme chef de file mondial en matière de décarbonisation	EACL a un rôle important à jouer dans la promotion de l'appui au nucléaire et dans la démonstration des capacités de pointe du Canada avec ses partenaires locaux et mondiaux, afin d'accélérer l'innovation nucléaire et la transition vers la carboneutralité.
Possibilité de continuer d'être, et d'accroître notre portée comme conseiller de confiance auprès du gouvernement	EACL est en mesure de continuer à fournir des conseils cohérents et solides en ce qui concerne la conversation nationale sur les technologies nucléaires et les avantages qu'elles procurent au Canada pour contribuer à la prise de décisions au sein du gouvernement.
Augmentation de la demande du marché pour les sources d'énergie nucléaire pour alimenter l'économie carboneutre	À mesure que le Canada passera à un réseau électrique carboneutre d'ici 2035, certaines provinces auront besoin d'un appui important pour créer un réseau énergétique fiable, stable et propre. On s'attend à ce que le nucléaire soit une technologie clé pour appuyer ces provinces, et EACL est bien placé pour étendre ses efforts en recherche et développement.
Planification et amélioration de la gestion des terres	Les terres d'EACL peuvent être exploitées pour tirer parti des nouvelles exigences du marché nécessaires à la transition vers une économie à faible émission de carbone (p. ex. captage et séquestration du carbone, technologies éolienne et solaire).



Gestion des risques

La capacité d'EACL de déterminer, d'évaluer et d'atténuer les risques liés au climat est essentielle à notre capacité de permettre une transition vers la carboneutralité. EACL gère et se prépare actuellement aux risques liés au climat en utilisant des processus de risque formalisés, comme l'inclusion des changements climatiques comme risque dans le registre des risques d'entreprise d'EACL et la prise en compte des incidences météorologiques graves dans les plans d'intervention d'urgence.

D'ailleurs, les LNC ont mis en œuvre une norme de renforcement de la résilience climatique et une norme d'analyse du carbone du cycle de vie qui exigent que tous les grands projets d'infrastructure sur les sites d'EACL tiennent compte des émissions de carbone dans les choix de matériaux, établissent des plans de résilience climatique, décrivent l'impact environnemental du projet et identifient les mesures d'atténuation applicables utilisées pour gérer les impacts climatiques.

Selon le modèle OGEE, EACL supervise la gestion des risques liés au climat des LNC. Les risques sont pris en compte dans l'ensemble de nos projets et de nos sites grâce à l'outil d'évaluation des risques pour l'identification des dangers des LNC, qui évalue l'impact de divers facteurs de risque, y compris les changements climatiques,

en analysant leur fréquence, les changements et les conséquences potentielles. Les LNC effectuent également des examens environnementaux pour identifier, évaluer et gérer les risques environnementaux et climatiques. Sous la supervision d'EACL, le processus d'évaluation et de sanction des LNC comprend la résilience climatique et l'analyse coûts-avantages du cycle de vie.

EACL entend continuer à tirer parti des efforts visant à intégrer davantage les risques et les possibilités liés au climat dans les processus, la stratégie et la planification financière de la gestion des risques d'entreprise. À l'avenir, EACL cherchera des occasions d'évaluer davantage l'impact, y compris les conséquences financières, des risques et des possibilités liés au climat.

Paramètres et cibles

EACL fait des progrès significatifs vers la réalisation des objectifs et des cibles liés au climat qui sont fixés pour décarboniser les opérations d'EACL et permettre une transition réussie vers la carboneutralité.

Objectif	Cibles	Rendement
Réaliser des opérations carboneutres sur tous les sites d'EACL d'ici 2040.	<ul style="list-style-type: none"> D'ici 2025, atteindre une réduction de 40 % des émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 par rapport au niveau de référence de 2005 des Laboratoires de Chalk River. Après 2025, atteindre une réduction supplémentaire de 20 % des émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 par rapport au niveau de référence de 2005 tous les cinq ans. D'ici 2040, atteindre une réduction d'au moins 90 % des émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 par rapport au niveau de référence de 2005, et compenser les émissions restantes pour atteindre la carboneutralité. Élaborer, exécuter et maintenir un plan décennal à l'échelle du site pour intégrer des solutions d'énergie propre à tous les bâtiments ayant une mission définie de plus de 15 ans, en mettant l'accent sur la remise en service de grands bâtiments à forte consommation d'énergie et la mise en œuvre d'une technologie de construction intelligente : <ol style="list-style-type: none"> en réduisant la consommation d'énergie des bâtiments; en convertissant les sources de chauffage et de refroidissement des GES en options d'énergie propre; en élaborant et en mettant en œuvre des plans visant la rénovation des bâtiments. 	<ul style="list-style-type: none"> En 2022, les Laboratoires de Chalk River ont réalisé une réduction de 30 %* des émissions de GES par rapport au niveau de référence de 2005. Émissions de la portée 1 au cours de l'année civile 2022 : 30 496 tonnes de CO₂e* Émissions de la portée 2 au cours de l'année civile 2022 : 1 623 tonnes de CO₂e* Émissions de la portée 3 au cours de l'année civile 2022 : 8 300 tonnes de CO₂e⁶ Des plans à long terme sont actuellement en cours d'élaboration, et doivent être achevés d'ici la fin du mois de mars 2024, et comprennent des plans visant à réduire la consommation d'énergie des bâtiments, à convertir les sources de chauffage et de refroidissement de GES en options d'énergie propre, ainsi qu'à élaborer et à exécuter des plans visant la rénovation des bâtiments.

⁶ Les émissions du champ d'application 3 sont fondées sur le calcul des LNC pour certaines catégories, notamment les actifs loués en amont et en aval, les déplacements des employés et les voyages d'affaires.

La résilience climatique dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)

Objectif	Cibles	Rendement
<p>Réduire au minimum la consommation d'énergie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'intensité de consommation d'énergie de 30 % d'ici 2035 par rapport à la base de référence de 2015. • La consommation d'énergie sera mesurée d'ici 2024 pour les bâtiments de plus de 1 000 mètres carrés qui consomment beaucoup d'énergie et qui sont « gardiens »⁷ du site des Laboratoires de Chalk River. La priorité pour le comptage sera utilisée pour éclairer des objectifs de réduction de l'énergie, des initiatives de campus intelligents et de futures rénovations. • D'ici 2025, tous les bâtiments de gardiens seront incorporés dans le logiciel de gestion d'énergies propres Retscreen ou l'équivalent. 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2022, l'intensité énergétique des Laboratoires de Chalk River a été réduite de 16 % par rapport au niveau de référence de 2015. • Les projets d'économie d'énergie et de GES du site des Laboratoires de Chalk River ont réalisé des économies d'émissions d'environ 530 t d'éq. CO₂*.
<p>Composition du parc de véhicules légers à 80 % zéro émission d'ici 2030, lorsque l'approvisionnement le permet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 75 % des nouveaux véhicules légers non modifiés achetés destinés au parc seront des véhicules à émissions nulles ou des véhicules hybrides, l'objectif étant que le parc de véhicules légers comprenne au moins 80 % de véhicules à émissions nulles d'ici 2030. La priorité doit être donnée à l'achat de véhicules à émissions nulles. 	<ul style="list-style-type: none"> • À ce jour, le parc de véhicules des LNC est composé de 5 %* de véhicules hybrides ou électriques.
<p>Les nouvelles constructions et les rénovations majeures doivent donner la priorité aux faibles émissions de carbone et à la résilience climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour donner la priorité à la réduction des émissions de carbone et à la résilience climatique dans les nouvelles constructions et les rénovations importantes, préparer une analyse du cycle de vie et une analyse des coûts du cycle de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les LNC ont mis en œuvre une norme de construction de la résilience climatique et une norme d'analyse du carbone du cycle de vie (qui suit l'analyse des coûts du cycle de vie du gouvernement du Canada pour la comptabilisation du carbone) qui exigent que tous les grands projets d'infrastructure sur les sites d'EACL tiennent compte des émissions de carbone dans le choix des matériaux, établissent des plans de résilience climatique, décrivent l'impact environnemental du projet et identifient les mesures d'atténuation applicables utilisées pour gérer les impacts climatiques.

⁷ Le bâtiment gardien est défini comme un bâtiment qui a été considéré comme faisant partie du campus revitalisé des Laboratoires de Chalk River et qui a une mission définie de plus de 15 ans.

La résilience climatique dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)

Objectif	Cibles	Rendement
<p>Réduire l'impact environnemental des matériaux de construction structuraux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2022, divulguer la quantité de carbone intégré dans les matériaux de construction des grands projets de construction, sur la base de l'intensité en carbone des matériaux ou d'une évaluation du cycle de vie. • Réduire de 30 %, à partir de 2025, la quantité de carbone intégré dans les matériaux de construction des grands projets de construction en utilisant des matériaux recyclés et à faible teneur en carbone, en améliorant l'efficacité des matériaux et en appliquant des normes de conception basées sur le rendement. • D'ici 2025 au plus tard, réaliser des évaluations du cycle de vie de l'ensemble du bâtiment (ou de l'actif) pour les grands bâtiments, les rénovations et les projets d'infrastructure, en mettant l'accent sur les installations de gardiennage. 	<ul style="list-style-type: none"> • La norme d'évaluation du cycle de vie des LNC a été publiée et est utilisée pour comptabiliser le carbone intégré dans certains projets d'EACL. • À ce jour, EACL a séquestré presque 2 500 t d'éq. CO₂ et a évité près de 1 000 t d'éq. CO₂ en utilisant du bois massif dans la construction de trois bâtiments.
<p>Installations de location carboneutres résilientes au climat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À compter de 2030 et pleine-ment atteint d'ici 2040, 75 % des surfaces utiles des nouveaux baux pour la location de locaux à bureaux et des baux renouvelés de cette nature doivent se trouver dans des bâtiments carbo-neutres et résilients face aux changements climatiques. • À partir de 2023, toutes les surfaces utiles des nouveaux baux pour la location de locaux à bureaux et des baux renouvelés de cette nature de plus de 500 m² doivent déclarer la consommation d'énergie et d'eau dans les bâtiments, les émissions de GES et les déchets générés par le gestionnaire de portefeuille ENERGY STAR ou un outil équivalent, et divulguer au niveau des bâtiments. • Les émissions de GES de la majorité des surfaces de locaux à bureaux loués seront déclarées d'ici à 2025. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette année, les émissions et la résilience climatique des installations de location ont été prises en compte dans les calculs d'émissions de la portée 3 de la catégorie des actifs loués en amont et en aval des LNC.

La résilience climatique dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)

Objectif	Cibles	Rendement
<p>Envisager la résilience face aux changements climatiques dans la prise de décisions pour toutes les grandes infrastructures et décisions opérationnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les lignes directrices relatives aux bâtiments résilients face aux changements climatiques élaborées par le Conseil national de la recherche du Canada ou d'autres options de pratiques exemplaires lorsqu'elles sont disponibles. • Élaborer des plans de résilience climatique pour toutes les opérations importantes en cours d'ici à la fin de 2022, avec des plans de mise en œuvre pratiques. • Accroître la formation et le soutien sur l'évaluation des impacts des changements climatiques, entreprendre des évaluations des risques liés aux changements climatiques et élaborer des mesures d'adaptation pour les employés de la fonction publique, et faciliter le partage des pratiques exemplaires et des leçons apprises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette année, les LNC ont mis en place une norme de construction relative à la résilience climatique. • Les LNC mettent en œuvre des normes de planification de la résilience face aux changements climatiques dans le processus de prise de décision de tous les grands projets d'infrastructure. • La résilience climatique fait également partie du processus d'entrée et de sanction des LNC. • En 2023, le conseil d'administration d'EACL a participé à une séance d'éducation axée sur les recommandations du GTIFCC et les développements réglementaires en matière de rapports sur le climat. L'équipe de direction a participé à un atelier visant à déterminer et à évaluer les risques et les possibilités de transition liés au climat d'EACL.
<p>Adopter des solutions de mobilité à faible émission de carbone</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les employés à utiliser des moyens de transport à faible émission de carbone pour réduire les émissions provenant des déplacements des employés et suivre les émissions au cours de l'exercice 2023 (EACL serait couvert par les mesures des LNC). • Faciliter les possibilités d'arrangements de travail flexible, comme le travail à distance, en mettant en place des solutions de télétravail, de télécommunications et de soutien en matière de technologie de l'information pour réduire les émissions liées au transport. Promouvoir et encourager des solutions de remplacement à faible émission de carbone par rapport aux déplacements aériens liés au travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les employés d'EACL ont accès aux stations de recharge de VE sur place. • EACL offre des options de travail hybride flexibles, y compris le travail à distance.



Nos attentes de base

Les sujets concernant les « attentes de base » sont importants pour nos activités à EA CL. La bonne gestion de ces sujets fait partie intégrante de notre capacité à gérer les risques, à répondre aux attentes des intervenants et à favoriser des changements significatifs.

Santé et sécurité du public et de l'effectif

EACL attache une grande importance au bien-être et à la sécurité de notre personnel et des collectivités où nous travaillons. Être axé sur la sécurité et la sûreté est une valeur fondamentale à EACL, ancrée dans notre organisation, et nous favorisons une culture de la sécurité forte où chacun maintient un état d'esprit positif et valorise la sécurité au travail avec la plus grande importance. Tous les employés et les entrepreneurs sont tenus responsables de normes rigoureuses en matière de santé et de sécurité et jouent un rôle important dans l'établissement d'une solide culture en matière de sécurité.

Santé et sécurité publique

Ensuring and maintaining public safety is of Assurer et maintenir la sécurité publique sont d'une importance primordiale pour EACL et le gouvernement du Canada lorsqu'ils font progresser les objectifs nucléaires. Nous reconnaissons les risques inhérents à notre travail et, conformément aux priorités fédérales, nous sommes déterminés à faire de la sûreté et de la sécurité de nos sites nucléaires une priorité absolue. Le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires d'EACL guide l'utilisation et l'avancement des technologies nucléaires de manière sûre, sécuritaire et responsable. Nous sommes déterminés à renforcer la sécurité nucléaire nationale et mondiale, à améliorer la préparation nucléaire et à améliorer les capacités d'intervention d'urgence. Nos sites fonctionnent avec des plans et des ressources rigoureux en matière de préparation aux situations d'urgence. Conformément à l'année dernière, nous sommes fiers de tenir un registre de zéro événement qui a eu une incidence sur la sécurité publique cette année.



Santé et sécurité des employés

À EACL, la sécurité est une priorité absolue, et le bien-être et la sécurité de notre effectif ne font pas exception. Comme l'illustre notre Politique sur la santé et la sécurité des employés, qui souligne notre dévouement indéfectible à la protection de la santé et de la sécurité de tous les employés, nous nous efforçons continuellement d'améliorer nos pratiques en matière de santé et de sécurité, y compris la santé physique et mentale. Compte tenu des risques associés au travail dans l'industrie nucléaire, nous incorporons également des protocoles de sûreté nucléaire dans notre

Politique de santé et de sécurité afin d'assurer la protection de nos employés. Le code de conduite d'EACL, la procédure de sécurité et de santé au travail d'EACL (SST), la procédure d'urgence propre au site et la politique de tolérance zéro établit les procédures de signalement et de résolution de tout incident de harcèlement et de violence dans notre milieu de travail. Il est de notre responsabilité commune de cultiver un environnement sain et sécuritaire au profit de nos employés et du grand public, et nous sommes déterminés à intégrer cette responsabilité dans notre organisation.



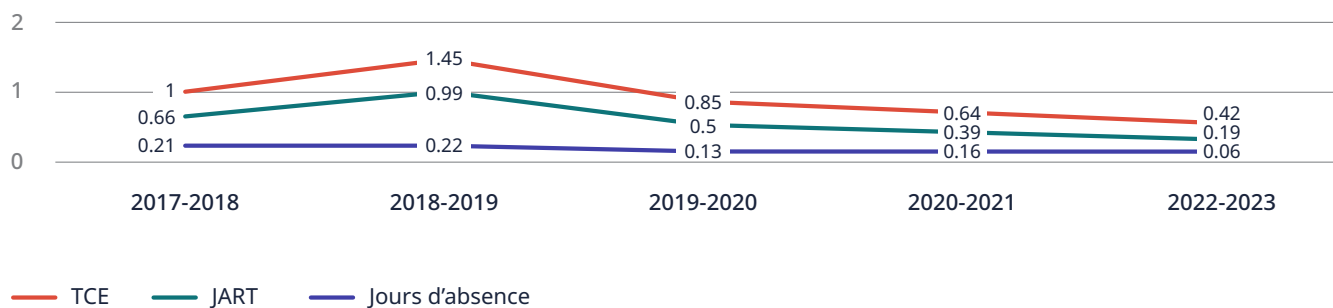


Santé et sécurité - entrepreneur

Notre relation de collaboration avec les LNC dans le cadre du modèle OGEE est essentielle à notre succès à stimuler l'innovation nucléaire et à assurer un avenir meilleur aux Canadiens. La santé et la sécurité de notre entrepreneur, les LNC, sont d'égale importance pour la santé et la sécurité de nos propres employés. Sous la surveillance d'EACL, le système de gestion de la santé, de la sécurité, de la sûreté et de l'environnement des LNC appuie

la prévention des blessures et des incidents. EACL évalue le rendement des LNC en santé et en sécurité en fonction des paramètres de santé et de sécurité, y compris les blessures ou les maladies professionnelles entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail (JART), des jours d'absence du travail (AT) et le total de nos cas enregistrables (TCE).

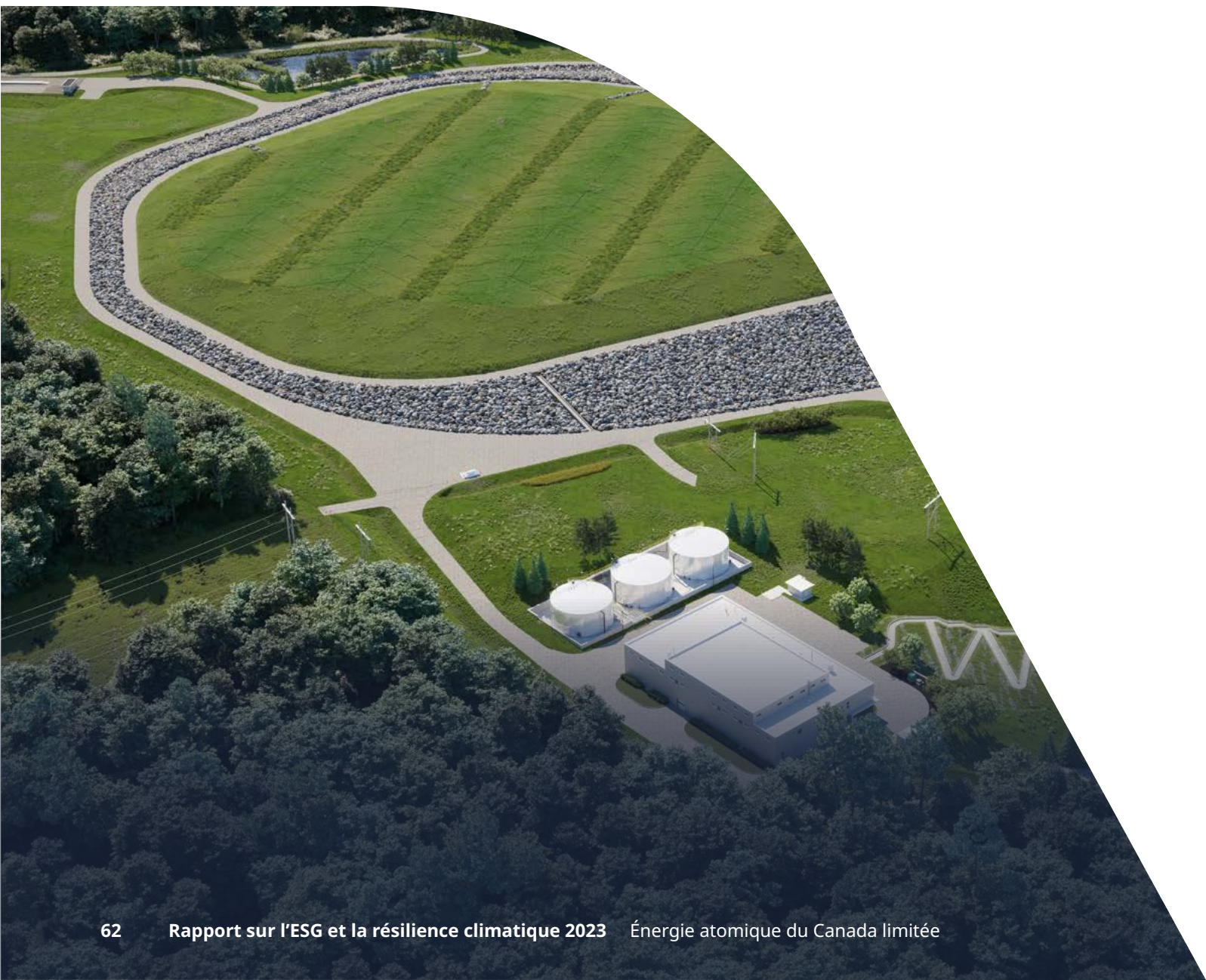
Taux annuel de blessures annuelles enregistrables* (excluant les absences liées à la COVID-19)



Gestion des risques de la Société (GRS)

Le dévouement d'EACL à la transparence et à la responsabilité est formalisé par nos solides processus de gestion globale des risques. Nos pratiques de gestion des risques sont exhaustives et intégrées dans l'ensemble de l'organisation. Des processus complets de gestion des risques permettent d'atteindre des objectifs stratégiques, une gouvernance d'entreprise solide, des économies, des décisions d'affaires améliorées et la sécurité dans l'ensemble de l'organisation.

Les risques liés aux ESG et au climat sont gérés au moyen des processus de gestion de l'environnement d'EACL, qui prennent actuellement en compte des risques tels que les risques physiques et de cybersécurité, les changements climatiques, les risques environnementaux et les questions de gouvernance. Nous continuons d'œuvrer à l'intégration officielle des risques ESG et des risques liés au climat dans le registre des risques d'EACL.



Gestion environnementale

EACL donne la priorité et investit dans nos capacités et nos obligations environnementales envers tous les Canadiens, en travaillant continuellement à protéger la santé et la sécurité des Canadiens, en contribuant à la lutte contre les changements climatiques et en protégeant l'environnement.

Nous sommes fiers de nos efforts à ce jour, qui portent sur l'approvisionnement durable, la gestion de l'eau et des eaux usées, la biodiversité et la gestion des non-déchets radioactifs. Nous continuerons à tirer parti des progrès que nous avons accomplis jusqu'à présent, dans notre dévouement aux initiatives ESG tout au long de nos opérations.

Gestion de l'eau et des eaux usées

EACL reconnaît que notre retrait, notre consommation et notre rejet d'eau peuvent avoir un impact sur la santé et le bien-être des écosystèmes locaux et sur la qualité de vie dans les zones entourant nos sites. Nous continuons de travailler avec les LNC pour optimiser l'utilisation de l'eau et améliorer les pratiques de gestion des eaux usées, et nous travaillons à l'établissement d'un objectif quantitatif de réduction à l'avenir.

Des travaux sont en cours pour installer des compteurs d'eau dans les bâtiments de nos sites d'exploitation, ce qui appuiera nos efforts de surveillance et de conservation. Notre but est de suivre et de divulguer notre consommation d'eau potable d'ici 2024 de tous les bâtiments importants qui ont été considérés comme faisant partie du campus revitalisé des LNC. La plus grande partie des retraits de l'eau des LNC pour leurs activités sont utilisés aux sites des Laboratoires de Chalk River⁸ et de Whiteshell⁹. En 2022, l'apport total d'eau dans tous les sites a augmenté de 46 % par rapport à 2021. Cette augmentation importante de l'apport en eau est causée en grande partie par une rupture de canalisation d'eau sur une ligne

d'incendie aux Laboratoires de Whiteshell, où une grande quantité d'eau propre a été rejetée dans le sol. La capacité d'atténuation des risques d'incendie du site est demeurée disponible, et EACL travaille avec les LNC sur les mécanismes de prévention des incidents de cette nature, y compris l'investissement dans les systèmes d'infrastructure vieillissants et les installations comme les systèmes d'eau potable sur nos sites.



⁸ L'eau utilisée dans les Laboratoires de Chalk River est retournée à la rivière des Outaouais.

⁹ L'eau utilisée dans les Laboratoires de Whiteshell est retournée à la rivière Winnipeg. À ce site, l'eau est utilisée pour divers systèmes d'extinction d'incendie et pour la pulvérisation en brouillard pour éliminer la poussière pendant le déclassé.

Gestion des déchets non radioactifs

Grâce à la surveillance d'EACL, l'élaboration de la stratégie de gestion intégrée des déchets des LNC fournit une approche globale de la gestion des déchets entre les opérations des LNC, en utilisant une approche du cycle de vie pour assurer l'harmonisation avec nos objectifs, nos obligations et nos engagements envers nos principaux intervenants.

Nous concentrons nos efforts sur la planification initiale des déchets, la réduction au minimum des déchets générés, la séparation des déchets et l'acheminement approprié des déchets propres pour les recycler ou les réutiliser lorsque cela est possible, alors que nos sites passent du stockage des déchets à la planification de l'élimination des déchets. Afin de nous harmoniser avec la stratégie ESG d'EACL, nous avons appuyé les LNC dans l'élaboration d'objectifs en matière de déchets durables :

- Détourner au moins 75 % des déchets opérationnels non dangereux des décharges d'ici 2030 (en 2022, 66 % des déchets opérationnels non dangereux ont été détournés des décharges)¹⁰;
- Détourner au moins 75 % des déchets de plastique des sites d'enfouissement d'ici 2030¹⁰;
- Détourner au moins 90 % de tous les déchets de construction et de démolition des décharges d'ici 2030¹⁰.

Des efforts de collecte de données sont en cours pour commencer à suivre les progrès vers les objectifs en matière de déchets plastiques, de construction et de démolition.

EACL continuera de surveiller l'efficacité de ces initiatives et de revoir nos objectifs stratégiques et nos nouvelles initiatives afin de renforcer davantage nos pratiques de gestion des déchets non radioactifs.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons supervisé trois projets ciblés initiés par les LNC au cours de l'année :

- Campagne de sensibilisation au recyclage : Développement d'un réseau de recyclage bénévole et d'une campagne de communication ciblée sur le recyclage afin de sensibiliser le personnel à nos cibles et méthodes de détournement des déchets.
- Examen du contrat sur les déchets de cafétéria : Mise en œuvre de changements tels que l'incorporation de produits biologiques, le passage à l'emballage alimentaire compostable, l'élimination des plastiques à usage unique et des tasses en papier, ainsi que l'incorporation de lave-vaisselle.
- Enquêter sur d'autres voies de recyclage : Effectuer des analyses comparatives et recueillir des données, y compris en collaborant avec des vendeurs municipaux, des villes et d'autres organisations nucléaires pour identifier et élaborer une liste de recommandations visant à poursuivre nos efforts de recyclage.

¹⁰ La mesure du taux de détournement (en masse) représente le rapport entre le poids total des déchets opérationnels non dangereux qui sont détournés (y compris la prévention) de l'élimination dans les décharges et le poids total des déchets opérationnels non dangereux générés. Cela comprend le recyclage conventionnel, le compostage, le recyclage des produits électroniques, le déchetage sécurisé du papier et le détournement par la gestion des actifs (vente ou réutilisation interne).



Biodiversité

EACL reconnaît que nous avons la responsabilité active de protéger et de réduire notre impact sur la faune et les habitats présents sur nos sites et dans les régions avoisinantes. La Politique environnementale élaborée par les LNC avec la supervision d'EACL guide notre planification et nos opérations d'affaires, avec des plans visant à maximiser l'utilisation d'infrastructures naturelles et d'autres solutions fondées sur la nature pour protéger les biens matériels sur nos sites, et mettre en œuvre des opérations d'entretien des terres résilientes au climat en utilisant des espèces indigènes lorsque c'est possible.

Il examine également les possibilités de favoriser la résilience climatique aux Laboratoires de Chalk River, par exemple en atténuant les risques climatiques et en augmentant la capacité de séquestration du carbone. Le Plan de gestion durable des forêts appuie EACL et l'objectif des LNC de restaurer la forêt aux Laboratoires de Chalk River dans des conditions préindustrielles.

Sous la surveillance d'EACL, les LNC protègent et font la promotion de la biodiversité sur les sites d'EACL au moyen de nombreux projets supplémentaires, notamment :

- Documenter la présence de loups de l'Est sur le site de Chalk River
- Construire des voies pour favoriser une migration sûre des reptiles et des amphibiens
- Appuyer la recherche sur la tortue mouchetée, une espèce en péril en vertu de la Loi fédérale sur les espèces en péril
- Afficher des panneaux de traverse de tortues dans trois points chauds d'espèces en péril situés dans les zones locales de Chalk River

Au début de 2023, les LNC ont terminé un plan de gestion forestière durable pour notre site des Laboratoires de Chalk River, supervisé par EACL. Le plan guide les efforts visant à gérer et à assainir les terres sur lesquelles se trouvent les Laboratoires de Chalk River et comprend la conservation des espèces, des habitats et de la biodiversité.

Approvisionnement durable

Comprendre et prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux des chaînes d'approvisionnement d'EACL continuent d'être au cœur de nos travaux avec les LNC. Au cours de la dernière année, les LNC ont administré des enquêtes auprès des intervenants de la chaîne d'approvisionnement afin d'évaluer l'état de préparation de nos fournisseurs en matière de données environnementales et sociales, et des mises à jour ont été apportées à la Politique de la chaîne d'approvisionnement et au Plan d'approvisionnement durable des LNC sous la surveillance d'EACL afin d'encourager nos principaux fournisseurs à adopter des objectifs scientifiques et à divulguer leurs émissions de GES et leur rendement environnemental. EACL a incité les LNC à élaborer une stratégie d'approvisionnement autochtone afin de promouvoir la participation des entreprises autochtones dans leur chaîne d'approvisionnement. La Stratégie est en cours d'élaboration et devrait être mise en œuvre d'ici la fin de l'exercice 2023-2024.

Une liste de vérification des approvisionnements a également été mise en œuvre par EACL cette année afin d'inclure des considérations relatives aux impacts environnementaux et sociaux.

Sous la surveillance d'EACL, les LNC ont dispensé une formation sur l'approvisionnement durable au personnel afin de sensibiliser et d'éduquer le personnel aux politiques et aux pratiques en matière d'approvisionnement durable.





Cybersécurité

Dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les sciences et la technologie nucléaires, EACL travaille à améliorer la sécurité nucléaire, la préparation et l'intervention d'urgence pour faire face aux risques en constante évolution associés à la cybersécurité. Le rôle d'EACL dans la surveillance et la gestion de la cybersécurité offre des possibilités de protéger nos actifs et ceux des exploitants nucléaires. Notre engagement consiste à améliorer continuellement la cybersécurité et à protéger l'infrastructure nucléaire essentielle du Canada contre les cybermenaces.

Les LNC explorent activement les technologies permettant de détecter et de gérer les cybermenaces, assurant ainsi la sécurité à long terme de notre entreprise. Le paysage nucléaire présente des défis

uniques en matière de cybersécurité qui ne sont pas traités adéquatement par la plupart des systèmes commerciaux. Les LNC s'engagent à développer des technologies de cybersécurité industrielle nucléaire spécialement conçues pour protéger les systèmes nucléaires du Canada. Dans le cadre de ces efforts, les LNC ont déjà mis en service une installation d'essai de cybersécurité nucléaire située au Nouveau-Brunswick et a mis au point un système de détection et d'atténuation des intrusions dans l'industrie nucléaire déployable. En tirant parti d'un centre de recherche de pointe sur la cybersécurité, l'équipe de cybersécurité des LNC continuera de participer activement à la recherche, au développement et au déploiement de technologies de pointe en matière de cybersécurité qui correspondent aux priorités du gouvernement du Canada en matière de nucléaire et de sécurité.



Diversité, équité et inclusion

La diversité, l'équité et l'inclusion à EACL est plus qu'une simple politique. C'est la façon active dont nous bâtissons notre effectif, composé de personnes ayant des antécédents, des expériences et des compétences différents. Il est inhérent à notre désir d'avoir un milieu de travail inclusif et sécuritaire sur le plan psychologique. Cela permet un échange plus large et plus dynamique de perspectives et d'idées, ce qui nous rend plus forts et nous permet d'atteindre plus en tant qu'entreprise.



La diversité, l'équité et l'inclusion à EACL sont guidées par notre stratégie de diversité et d'inclusion, qui comprend trois objectifs généraux :

1. Inclusion en milieu de travail : Promouvoir une culture qui encourage la collaboration, la souplesse et l'équité pour permettre aux personnes de contribuer à leur plein potentiel.
2. Diversité en milieu de travail : Attirer, maintenir en poste et former un effectif talentueux et diversifié.
3. Capacité des employés : Permettre aux employés de connaître et de comprendre ce qu'on entend par diversité et inclusion.

La diversité, l'équité et l'inclusion sont les principes fondamentaux qui sous-tendent notre capacité d'innover et d'atteindre nos objectifs. EACL s'attache à favoriser un environnement qui respecte la diversité et favorise l'équité et l'inclusion.

Notre effectif est composé de 54 % de femmes et de 8 % de membres des minorités visibles. EACL contribue à de nombreuses initiatives clés visant à démontrer et à renforcer notre engagement envers la diversité, l'équité et l'inclusion, notamment :

- Participation à l'initiative pour l'égalité dans la transition énergétique par l'engagement 30;
- Création d'un groupe de travail sur la diversité, l'équité et l'inclusion, dirigé par des employés d'EACL et parrainé par des cadres supérieurs;
- Réalisation d'une évaluation des compétences culturelles à l'échelle de l'organisation, et établissement de plans pour le groupe de travail sur la diversité, l'équité et l'inclusion en vue d'élaborer une feuille de route comportant des plans d'action connexes pour aborder certains des points clés mis en évidence par les employés;
- Ajout d'un « coin diversité, équité et inclusion » bimensuel à la mise à jour de l'ESG et de la durabilité d'EACL lors de réunions d'harmonisation avec tout le personnel;
- Composition et participation à l'association Women in Nuclear (WiN) Canada;
- Promouvoir la diversité au niveau du leadership. Au cours des deux derniers exercices financiers, deux candidats externes sur quatre embauchés dans l'équipe de direction étaient des femmes. Ces deux recrues dirigent notamment les missions de surveillance scientifique, technologique et commerciale et de surveillance des opérations nucléaires;
- Un outil de signalement anonyme a été lancé, fournissant un mécanisme de signalement interne pour la violence au travail, le harcèlement et les divulgations confidentielles;
- Création du premier « Plan d'accessibilité » d'EACL;
- Offrir une formation en français à tous les employés, avec un groupe central d'employés qui continue de participer à la formation débutant et intermédiaire et de promouvoir l'utilisation du français en milieu de travail;
- Sondage sur l'engagement des employés lancé avec ajout de nouvelles questions de diversité, équité et inclusion;
- Examen de l'équité salariale entrepris à l'échelle de l'organisation.

EACL continue de faire des progrès significatifs dans nos initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, et les faits saillants ici s'appuient sur les solides fondations que nous avons créées au sein de la société, comme l'indique notre [rapport ESG de 2022](#).

Attraction des employés

EACL reconnaît que le succès de nos opérations et de nos objectifs dépend de l'expertise, des capacités et de la contribution de nos employés et de nos entrepreneurs. Il est crucial pour nous d'attirer et de maintenir en poste des personnes hautement qualifiées qui s'harmonisent avec nos valeurs et nos objectifs.

À l'EACL, nous effectuons régulièrement des examens de notre programme de rémunération globale afin d'assurer la compétitivité à l'échelle nationale et internationale. Cela comprend l'offre d'un ensemble complet d'avantages, comme des prestations de santé et de bien-être et un régime de retraite à prestations déterminées, par l'intermédiaire du Régime de pensions de retraite de la fonction publique.

De plus, nous accordons la priorité au bien-être de nos employés en leur fournissant un soutien continu au moyen de divers programmes qui favorisent le bien-être physique, mental et psychologique, notamment :

- Programme de bien-être des employés et d'aide à la famille;
- Prestataires de soins de santé;
- Abonnement à une application de méditation et de bien-être;
- Plan d'action en santé mentale;
- Campagnes de sensibilisation, formations et séances de sensibilisation à la santé mentale;
- Aide fournie pour l'équipement ergonomique lorsque vous travaillez à domicile;
- Options de travail hybride flexibles.

Notre objectif principal est de favoriser une culture du milieu de travail qui valorise et privilégie la santé, la sécurité et le bien-être psychologiques en favorisant la collaboration, l'inclusion et le respect.

Harmonisation des normes du cadre de production de rapports

À mesure qu'EACL continue d'améliorer notre rendement et nos divulgations en matière d'ESG, nous nous tenons informés de l'évolution rapide du contexte réglementaire des exigences en matière de déclaration et de divulgation d'ESG, afin de mieux aligner nos rapports sur les exigences actuelles qui correspondent aux besoins de nos intervenants.

Il s'agit notamment de surveiller et d'évaluer l'applicabilité et l'incidence des exigences générales des normes internationales d'information financière (IFRS) S1 relatives à la divulgation de l'information financière sur le développement durable et IFRS S2 relatives à la communication de renseignements sur le climat publiées par l'International Sustainability Standards Board (ISSB), sur la stratégie de rapport sur le développement durable d'EACL.

À titre de société d'État fédérale, nous surveillons également en permanence l'évolution des normes de déclaration et de divulgation sur la durabilité propres au secteur public, par l'intermédiaire du Conseil des normes comptables internationales du secteur public (CNCISP) et le sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

L'harmonisation avec ces normes, qui progresse, constitue le fondement d'EACL pour améliorer continuellement sa capacité d'adaptation et de répondre aux attentes accrues des intervenants, ainsi qu'à l'évolution des environnements physiques et commerciaux.

En 2023, nous continuons d'harmoniser nos rapports avec les principes et les recommandations du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC), tout en continuant de tirer parti des paramètres de la Global Reporting Initiative (GRI) pour d'autres divulgations spécifiques complémentaires au SASB ou au GTIFCC.

Sustainability Accounting Standards Board

EACL continue de faire rapport sur le cadre volontaire du SASB, tel qu'il est décrit par l'International Sustainability Standards Board (ISSB) de la Fondation IFRS, pour cet établissement de rapport ESG. Grâce à une analyse rigoureuse de notre modèle d'affaires et des besoins des intervenants, nous avons déterminé les normes de l'industrie et les sujets de divulgation qui sont les plus pertinents pour notre entreprise et nous avons divulgué des mesures que nous avons jugées susceptibles d'être utiles à nos intervenants. Par conséquent, ce rapport présente les paramètres de la norme de l'industrie SASB « Electric Utilities & Power Generators » (Services publics d'électricité et

producteurs d'électricité), car il s'agit de la norme de l'industrie SASB qui correspond le mieux à notre secteur d'activité. Les paramètres du SASB divulgués dans le rapport de cette année ont été classés par ordre de priorité en fonction de la pertinence de notre modèle d'affaires. Nous comprenons que l'amélioration de notre harmonisation avec les rapports du SASB et du ISSB constitue une étape importante de notre maturité ESG, et EACL s'engage à continuer d'améliorer la collecte et l'analyse des données dans l'ensemble de l'organisation, afin d'accroître la transparence et la normalisation de nos rapports à l'intention de nos intervenants.

Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

EACL s'est engagée à s'harmoniser pleinement avec les recommandations du GTIFCC, qui constituent également les fondements de l'IFRS S2 : Communication de renseignements sur le climat par l'ISSB (c.-à-d. que les deux sont structurés autour de quatre thèmes clés : gouvernance, stratégie, gestion des risques, paramètres et cibles. Lisez plus sur la comparaison entre IFRS S2 et le GTIFCC ici). Au cours du dernier exercice, nous avons publié notre premier rapport sur la résilience climatique du GTIFCC, qui rend compte de nos progrès depuis 2022. Cela s'harmonise avec l'exigence du gouvernement du Canada pour toutes les sociétés d'État qu'elles adoptent les normes du GIFCC dans le cadre des rapports ministériels et que les sociétés d'État qui détiennent plus d'un milliard de dollars d'actifs nécessaires commencent à rendre compte de leurs risques financiers liés au climat d'ici mars 2023. EACL a consolidé nos rapports du GTIFCC avec nos rapports ESG pendant de l'année en cours, grâce à l'intégration de la résilience climatique dans la section du GTIFCC, dans le cadre de notre progression vers l'échéance des rapports.

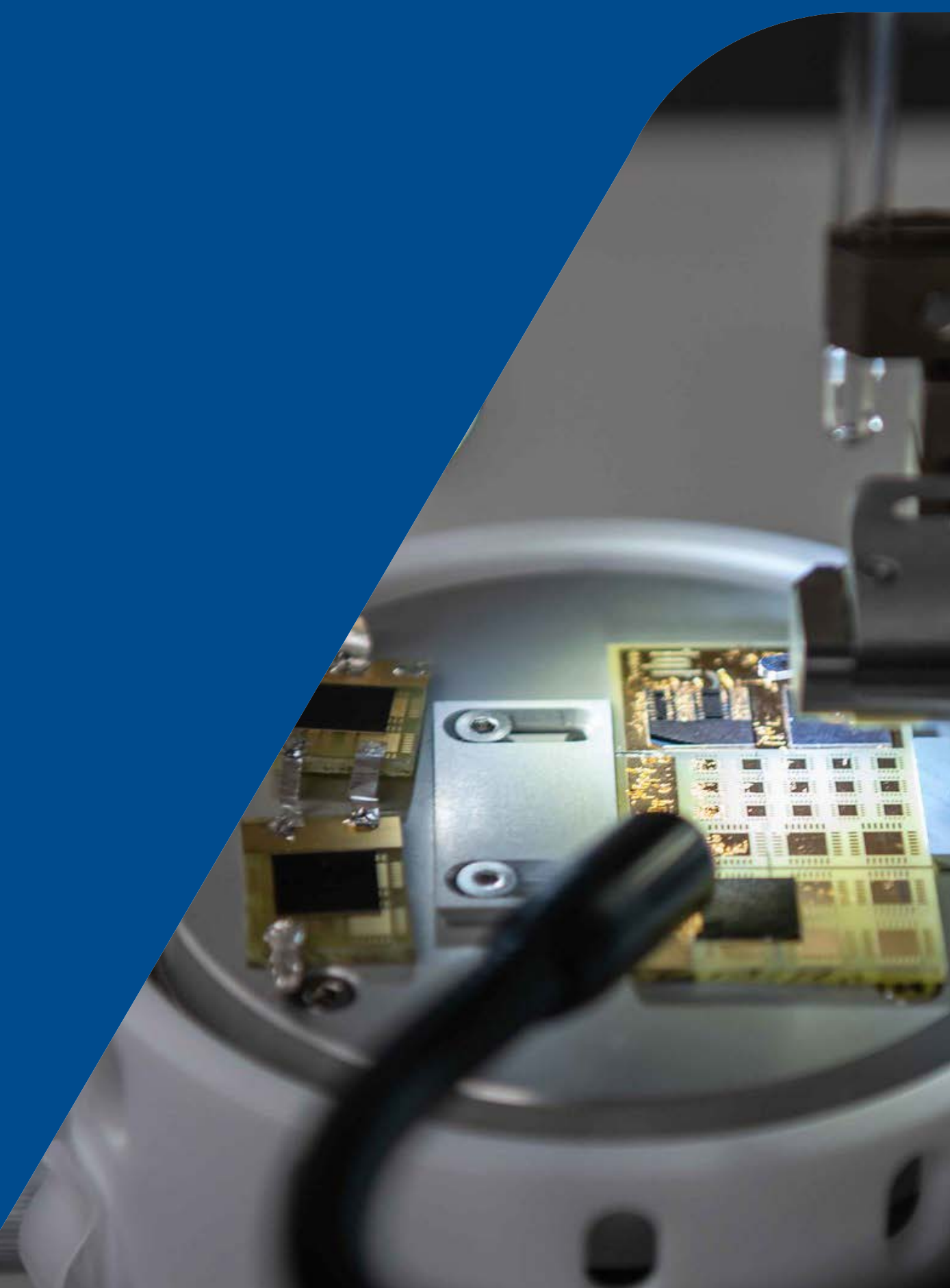
Global Reporting Initiative

Nos rapports ESG continuent de suivre les mesures de la GRI pour d'autres divulgations spécifiques complémentaires au SASB ou au GTIFCC, pour des mesures que nous jugeons les plus pertinentes pour nos multiples intervenants. Notre approche en matière de sélection des paramètres de la GRI permet de s'harmoniser avec notre stratégie ESG et notre gestion continue de chaque « élément distinctif stratégique » et de chaque « attente de base ». À mesure que nous continuons à mûrir dans notre parcours ESG, nous visons à revoir et à affiner ces mesures, afin de refléter les mises à jour dans le paysage réglementaire.



Annexe

Abréviations	Page 78
Tables de rendement des données	Page 80
Répertoire du GTIFCC	Page 80
Norme de l'industrie SASB « Electric Utilities & Power Generators »	Page 81
Index de la Global Reporting Initiative	Page 85



Abréviations

Abréviation	Signification
CA	Comité d'audit
EACL	Énergie atomique du Canada limitée
PNAP	Première Nation des Algonquins de Pikwàkanagàn
CRAMN	Centre de recherches avancées sur les matières nucléaires
CANDU	Canadian deuterium uranium (deutérium-uranium canadien)
DIREP	Démonstration, innovation et recherche sur l'énergie propre
PPD	Président et premier dirigeant
LNC	Laboratoires nucléaires canadiens
CNIC	Conseil canadien des isotopes nucléaires
CSA	Association canadienne de normalisation
AT	Absence du travail
JART	Jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail
DEI	Diversité, équité et inclusion
GRS	Gestion des risques de la Société
ESG	Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance
VE	Véhicules électriques
LGFP	Loi sur la gestion des finances publiques
GES	Gaz à effet de serre
OGEE	Organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur
GRI	Global Reporting Initiative
OSEH	Optimisation des systèmes énergétiques hybrides
CRHG	Comité des ressources humaines et de la gouvernance
IFRS	Normes internationales d'information financière

Abréviations	Signification
CNCISP	Conseil des normes comptables internationales du secteur public
ISSB	International Sustainability Standards Board
DEL	Diode électroluminescente
ARLT	Accord de relations à long terme
IGDLT	Installations de gestion des déchets à long terme
RMM®	Réacteur micro-modulaire™
MWh	Mégawatt-heure
TFQA	Taux de fréquence des quasi-accidents
RND	Réacteur nucléaire de démonstration
IGDPS	Installation de gestion des déchets près de la surface
PGDA	Plan général de déclasserment et d'assainissement
SST	Santé et sécurité au travail
RACI	Responsable, agent comptable, consulté et informé
SASB	Sustainability Accounting Standards Board
PRM	Petit réacteur modulaire
GTIFCC	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques
t d'éq. CO ₂	Tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone
NTDE	Nombre total de dossiers enregistrables
TGIDO	Taux global d'incidents à déclaration obligatoire
WiN	Le nucléaire au féminin
VEZ	Véhicule à émission zéro

Tables de rendement des données

Répertoire du GTIFCC

Divulgations recommandées du GTIFCC		N° de page
Gouvernance	Décrire les activités de surveillance du Conseil d'administration concernant les possibilités et les risques liés au climat.	<u>41</u>
	Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des possibilités et des risques liés au climat.	<u>41-42</u>
Stratégie	Décrire les possibilités et les risques liés au climat que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme.	<u>43-50</u>
	Décrire l'impact des possibilités et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	<u>43-50</u>
	Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, notamment un scénario de 2 °C, 1,5 °C ou inférieur.	<u>43-50</u>
Gestion des risques	Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques liés au climat.	<u>52</u>
	Décrire les processus de l'organisation pour la gestion des risques liés au climat.	<u>52</u>
	Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à la gestion générale des risques de l'organisation.	<u>52</u>
Paramètres et cibles	Divulguer les paramètres utilisés par l'organisation pour évaluer les possibilités et les risques liés au climat conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	<u>53-56</u>
	Divulguer la portée 1, la portée 2 et, le cas échéant, les émissions de GES de la portée 3 et les risques connexes.	<u>53</u>
	Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à la gestion générale des risques de l'organisation.	<u>41-42, 52</u>



Norme de l'industrie SASB « Electric Utilities & Power Generators »

Paramètre comptable	Catégorie	Unité de mesure	Code	Divulgateion
Sujet de la norme SASB : Émissions de gaz à effet de serre et planification des ressources énergétiques				
1) Émissions globales brutes de la portée 1, pourcentage couvert par 2) les règlements limitant les émissions et 3) les règlements sur la déclaration des émissions	Quantitatif	Tonnes métriques (t) d'éq. CO ₂ Pourcentage (%)	IF-EU-110a.1	(1) Total de 30 496 t d'éq. CO ₂ * dans l'ensemble des sites (2) S. O. (3) S. O.

Paramètre comptable	Catégorie	Unité de mesure	Code	Divulgateion
Discussion d'une stratégie ou d'un plan à court et long terme pour gérer les émissions de la portée 1, les cibles de réduction des émissions et une analyse du rendement par rapport à ces cibles	Discussion et analyse	S. O.	IF-EU-110a.3	<p>L'engagement d'EACL à permettre une transition vers la carboneutralité au Canada englobe à la fois la capacité d'EACL d'accélérer l'avancement des technologies de décarbonisation et notre responsabilité de décarboniser nos propres opérations. EACL a l'objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2040, ce qui comprend notre objectif provisoire d'atteindre une réduction de 40 % des émissions de GES d'ici 2025, par rapport au niveau de référence de 2005. Après 2025, nous visons une réduction supplémentaire de 20 % tous les cinq ans dans un effort pour atteindre une réduction d'au moins 90 % des émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 d'ici 2040.</p> <p>Les efforts de réduction des GES sont axés sur les Laboratoires de Chalk River, puisque tous les autres sites actuels d'EACL seront sans importance d'ici 2040. Sous la surveillance d'EACL, les LNC élaborent une stratégie consolidée de carboneutralité pour guider l'approche nécessaire pour atteindre le net zéro aux Laboratoires de Chalk River. La stratégie comprend des plans visant à mettre en œuvre des mesures de conservation importantes, à exiger une conception carboneutre pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures, à construire et à exploiter des PRM sur place pour les sources d'énergie propre et à démanteler les installations inefficaces.</p> <p>Les émissions qui ne peuvent être réduites par des améliorations internes de l'efficacité énergétique et des initiatives de réduction des émissions seront compensées pour atteindre nos objectifs de carboneutralité. À la fin de 2022, nous avons réalisé une réduction des émissions de GES aux Laboratoires de Chalk River de 30 %* par rapport aux niveaux de 2005.</p>

Paramètre comptable	Catégorie	Unité de mesure	Code	Divuligation
Sujet de la norme SASB : Qualité de l'air				
Émissions atmosphériques des polluants suivants : (1) NOx (à l'exclusion du N2O), (2) SOx, (3) particules de matière (PM10), (4) plomb (Pb) et (5) mercure (Hg); pourcentage de chacun dans les zones à forte densité de population ou à proximité de celles-ci	Quantitatif	Tonnes métriques (t), Pourcentage (%)	IF-EU-120a.1	1) NOx : 94 807 tonnes métriques* (2) SOx : non déclarable (3) PM10 : 30 686 tonnes métriques* (4) Pb : 0,00008 tonnes métriques* (5) Hg : non déclarable
Sujet de la norme SASB : Gestion de l'eau				
(1) Total de l'eau retirée, (2) total de l'eau consommée, pourcentage de chacune dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	Quantitatif	millier de mètres cubes (m ³), Pourcentage (%)	IF-EU-140a.1	(1) Eau retirée : 16 217,7 m ³ * (2) Eau consommée : 41,62 m ³ *
Nombre d'incidents de non-conformité liés aux permis, normes et règlements de qualité de l'eau	Quantitatif	Nombre	IF-EU-140a.2	56 incidents*
Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et des pratiques visant à atténuer ces risques	Discussion et analyse	S.O.	IF-EU-140a.3	Sous la surveillance des LNC, nous travaillons à optimiser l'utilisation des pratiques de gestion de l'eau et des eaux usées. D'après les données sur la consommation d'eau de 2020-2021 sur le site des Laboratoires de Chalk River, nous continuerons d'œuvrer à l'établissement d'un futur objectif de réduction. Notre but est de suivre et de divulguer notre consommation d'eau potable d'ici 2024 pour tous les bâtiments importants qui ont été considérés comme faisant partie du campus revitalisé des LNC avec une mission définie de plus de 15 ans.

Paramètre comptable	Catégorie	Unité de me-sure	Code	Divulgateion
Santé et sécurité de l'effectif				
(1) Taux global d'incidents à déclaration obligatoire (TGIDO), (2) taux de mortalité, et (3) taux de fréquence des quasi-accidents (TFQA)	Quantitatif	Taux	IF-EU-320a.1	(1) TGIDO : 0,42* (2) Taux de mortalité : 0 % (3) TFQA : 1,59*
Sujet de la norme SASB : Sécurité nucléaire et gestion des urgences				
Description des efforts déployés pour gérer la sûreté nucléaire et la préparation aux situations d'urgence	Discussion et analyse	S.O.	IF-EU-540a.2	Nous reconnaissons les risques de notre travail et, conformément aux priorités fédérales, nous nous sommes engagés à gérer nos sites nucléaires, la sécurité et la sûreté publiques ayant préséance. EACL est responsable de la gestion du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires pour le compte du gouvernement fédéral, et les LNC ont de plus élaboré deux projets de détection nucléaire et d'analyse nucléolégale, en tirant parti des travaux de ce programme avec Recherche et développement pour la défense Canada.

Index de la Global Reporting Initiative

Divulgence de la GRI	Description	Divulgence
Norme GRI : GRI 2 – Divulgations générales		
2-1 Détails organisationnels	<ul style="list-style-type: none"> a. Indiquer sa dénomination sociale. b. Indiquer sa nature de propriété et sa forme juridique. c. Indiquer le lieu de son siège social. d. Indiquer les pays où les activités sont exercées. 	<ul style="list-style-type: none"> a. Énergie atomique du Canada limitée b. EAACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement tout en s'acquittant des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déclassé et de gestion des déchets radioactifs. c. Chalk River, Ontario, Canada d. Canada
2-2 Entités incluses dans les rapports de l'organisation sur la durabilité	<ul style="list-style-type: none"> a. Liste de toutes ses entités incluses dans ses rapports sur la durabilité 	<ul style="list-style-type: none"> a. EAACL, LNC
2-3 Période de déclaration, fréquence et point de contact	<ul style="list-style-type: none"> a. Préciser la période visée par les rapports sur la durabilité et leur fréquence. b. Préciser la période visée par son rapport financier et, si elle ne correspond pas à la période visée de son rapport sur la durabilité, en expliquer la raison. c. Indiquer la date de publication du rapport ou l'information communiquée. d. Préciser le point de contact pour les questions sur le rapport ou l'information communiquée. 	<ul style="list-style-type: none"> a. Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, chaque année b. Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, chaque année c. Décembre 2023 d. Jeremy Latta, Directeur des communications et Directeur de l'établissement de rapports
2-7 Employés	<ul style="list-style-type: none"> a. Indiquer le nombre total d'employés et une ventilation de ce total par sexe et par région. 	<ul style="list-style-type: none"> a. Nombre total d'employés : 48 Nombre par genre Femme : 26 Homme : 22 Nombre par région Laboratoires de Chalk River : 27 Ottawa : 16 Port Hope : 1 Laboratoires de Whiteshell : 3 À distance : 1

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
Norme GRI : GRI 2 – Divulgations générales		
2-9 Structure de gouvernance et composition	<p>a. Décrire sa structure de gouvernance, y compris les comités de l'organe de gouvernance supérieur.</p> <p>b. Dresser la liste des comités de l'organe de gouvernance supérieur qui sont chargés de prendre des décisions et de superviser la gestion des répercussions de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes.</p> <p>c. Décrire la composition de l'organe de gouvernance supérieur et de ses comités.</p>	<p>a. En tant que société d'État énuméré à l'annexe III, EACL est assujettie à la Loi sur la gestion des finances publiques (Canada) (LGFP) qui comporte des dispositions relatives à la gouvernance, notamment en ce qui concerne la nomination des membres du conseil d'administration et du premier dirigeant nommés par le gouvernement en vertu de la LGFP.</p> <p>b. Le conseil d'administration ainsi que le Comité d'audit et le Comité des ressources humaines et de la gouvernance fonctionnent conformément aux chartes et qui sont généralement examinés, mis à jour au besoin et approuvés annuellement.</p> <p>c. Tous les membres du conseil d'administration sont membres du Comité d'audit et du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, sauf le président et premier dirigeant (PPD). À l'exception du PPD, il n'y a pas de membres de l'équipe de direction au conseil d'administration. Tous les membres du conseil d'administration autres que le PPD sont considérés comme indépendants (ne font pas partie de la direction).</p>
2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance supérieur	<p>a. Décrire les processus de nomination et de sélection des membres de l'organe de gouvernance supérieur et de ses comités.</p> <p>b. Décrire les critères utilisés pour nommer et sélectionner les membres de l'organe de gouvernance supérieur, notamment la façon dont on tient compte des éléments suivants, le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. les points de vue des intervenants (y compris les actionnaires) ii. diversité iii. indépendance iv. compétences pertinentes aux incidences de l'organisation 	<p>c. EACL est assujettie à la Loi sur la gestion des finances publiques (Canada) (LGFP) qui comporte des dispositions relatives à la gouvernance, notamment en ce qui concerne la nomination des membres du conseil d'administration et du premier dirigeant. EACL a un conseil d'administration dont chacun est nommé par le gouvernement, en particulier le gouverneur en conseil (Cabinet) par décret.</p> <p>d. EACL et son conseil d'administration tiennent à jour une matrice des compétences et de l'expérience qui identifie (i, iii) les compétences et l'expérience des membres du conseil, en plus des lacunes. La matrice tient également compte (ii) des capacités linguistiques, de la diversité et (iv) des compétences. Cette information est fournie au gouvernement dans le cadre de l'élaboration des critères de sélection du président et premier dirigeant et du président du conseil d'administration, ainsi que des membres de ce conseil.</p>

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
Norme GRI : GRI 2 – Divulgations générales		
2-11 Président de l'organe de gouvernance supérieur	<p>a. Indiquer si le président de l'organe de gouvernance supérieur est également un cadre supérieur de l'organisation.</p> <p>b. Si le président est également un cadre supérieur, expliquer sa fonction au sein de la direction de l'organisation, les raisons de cette entente et la façon dont les conflits d'intérêts sont évités et atténués.</p>	<p>a. Le Président du conseil d'administration n'est pas un cadre supérieur de l'organisation.</p> <p>b. S. O.</p>
2-12 Rôle de l'organe de gouvernance supérieur dans la supervision de la gestion des répercussions	<p>a. Décrire le rôle de l'organe de gouvernance supérieur et des cadres supérieurs dans l'élaboration, l'approbation et la mise à jour de l'objectif, de la valeur ou des énoncés de mission de l'organisation, des stratégies, des politiques et des objectifs liés au développement durable.</p> <p>b. Décrire le rôle de l'organe de gouvernance supérieur dans la surveillance de la diligence raisonnable de l'organisation et d'autres processus afin de déterminer et de gérer les répercussions de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris :</p> <p>i. la façon dont l'organe de gouvernance supérieur s'engage auprès des intervenants pour soutenir ces processus, le cas échéant.</p> <p>ii. la façon dont l'organe de gouvernance supérieur étudie les résultats de ces processus.</p>	<p>a. La mission d'EACL est établie par le gouvernement du Canada et est mise en œuvre par la direction sous la surveillance du conseil d'administration. Cette surveillance comprend la supervision de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Stratégie organisationnelle, de la stratégie ESG ainsi que des politiques clés.</p> <p>b. Le conseil d'administration supervise les rapports et les divulgations d'EACL sur les GES et le climat, le Cadre de gestion des risques d'EACL, le Plan d'audit interne axé sur les risques et de nombreux autres documents, qui ont tous des répercussions sur la durabilité.</p> <p>i. Le conseil d'administration collabore avec l'équipe de direction pour appuyer ces processus.</p> <p>ii. Le conseil d'administration se réunit plusieurs fois tout au long de l'exercice pour examiner et influencer ces processus.</p>
2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des répercussions	<p>a. Décrire comment l'organe de gouvernance supérieur délègue la responsabilité de gérer les répercussions de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes, notamment :</p> <p>i. s'il a nommé des cadres supérieurs chargés de la gestion des répercussions;</p> <p>ii. s'il a délégué la responsabilité de la gestion des répercussions à d'autres employés.</p> <p>b. Décrire le processus et la fréquence à laquelle les cadres supérieurs ou d'autres employés doivent rendre compte à l'organe de gouvernance supérieur de la gestion des répercussions de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes.</p>	<p>a. i. Au niveau de la direction, EACL dispose d'un comité ESG qui est dirigé par deux cadres supérieurs cochampions.</p> <p>ii. La direction est responsable de la gestion des répercussions de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes sous la supervision du conseil d'administration.</p> <p>b. Le Comité ESG rend compte au conseil d'administration au besoin et au moins une fois par an.</p>

Divulgence de la GRI	Description	Divulgence
Norme GRI : GRI 2 – Divulgations générales		
2-14 Rôle de l'organe de gouvernance supérieur dans les rapports sur la durabilité	<p>a. Indiquer si l'organisme de gouvernance le plus élevé est chargé d'examiner et d'approuver l'information rapportée, y compris les sujets importants de l'organisation, et, dans l'affirmative, décrire le processus d'examen et d'approbation de l'information.</p> <p>b. Si l'organisme de gouvernance le plus élevé n'est pas responsable de l'examen et de l'approbation des renseignements déclarés, y compris les sujets importants de l'organisme, expliquez la raison de cette situation.</p>	<p>a. Le conseil d'administration examine et approuve les rapports et les communications de renseignements d'EACL sur les ESG et les changements climatiques, y compris les sujets importants. Ces questions sont soumises au conseil d'administration par le Comité du développement durable.</p> <p>b. S. O.</p>
2-15 Conflits d'intérêts	<p>a. Décrire les processus de l'organe de gouvernance supérieur servant à s'assurer que les conflits d'intérêts sont évités et atténués.</p> <p>b. Indiquer si les conflits d'intérêts sont divulgués aux intervenants, y compris, au minimum, les conflits d'intérêts relatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. membres interconseils. ii. participation croisée avec les fournisseurs et autres intervenants. iii. existence d'actionnaires majoritaires. iv. les parties connexes, leurs relations, leurs opérations et leurs soldes impayés. 	<p>a. Les préoccupations critiques sont supervisées par le conseil d'administration au cours de ses réunions trimestrielles. L'agent de divulgation d'EACL présente tous les trimestres au conseil d'administration des rapports sur les questions relatives à la conformité au Code de conduite de la société, y compris les conflits d'intérêts, et à la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles.</p> <p>b. Tous les membres du conseil d'administration sont visés par la Loi sur les conflits d'intérêts (Canada), qui est vaste et comporte des obligations en matière de divulgation et d'évitement des conflits d'intérêts. D'ailleurs, les membres du conseil d'administration sont assujettis au Code de conduite d'EACL qui traite également du sujet.</p>
2-16 Communication de préoccupations critiques	<p>a. Décrire la façon dont les préoccupations critiques sont communiquées à l'organe de gouvernance supérieur, le cas échéant.</p>	<p>a. Les préoccupations critiques sont généralement communiquées au cours des réunions du conseil d'administration qui se tiennent tous les trimestres. De plus, des réunions annuelles périodiques du conseil d'administration ont été fixées pour traiter des questions au cours d'un cycle hors trimestre, selon les besoins.</p>

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
Norme GRI : GRI 2 – Divulgations générales		
2-17 Connaissance collective de l'organe de gouvernance supérieur	<p>a. Rapport sur les mesures prises pour faire progresser les connaissances, les compétences et l'expérience collectives de l'organe de gouvernance supérieur en matière de développement durable</p>	<p>a. Le conseil d'administration suit périodiquement des cours et une formation en tant que membre d'EACL et de leur propre chef. Le conseil d'administration a reçu des rapports importants sur les progrès accomplis quant au dialogue avec les peuples autochtones, ainsi que sur la formation dispensée à l'interne et de la part de fournisseurs externes.</p>
2-18 Évaluation du rendement de l'organe de gouvernance supérieur	<p>a. Décrire les processus d'évaluation du rendement de l'organe de gouvernance supérieur en matière de supervision de la gestion des répercussions de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes.</p> <p>b. Indiquer si les évaluations sont indépendantes ou non et la fréquence des évaluations.</p> <p>c. Décrire les mesures prises pour donner suite aux évaluations, y compris les modifications apportées à la composition de l'organe de gouvernance et aux pratiques organisationnelles les plus élevées.</p>	<p>a. Le gouvernement du Canada ne procède à aucune évaluation officielle ou prescrite du conseil d'administration et de ses membres nommés. Cependant, conformément aux bonnes pratiques de gouvernance, le conseil d'administration et ses comités procèdent chaque année à une auto-évaluation de leur rendement respectif et ont la possibilité de recevoir une rétroaction ouverte. Cette évaluation profite au conseil d'administration et à son fonctionnement.</p> <p>b. L'évaluation n'est pas indépendante puisqu'il s'agit d'une auto-évaluation, mais elle permet de formuler des commentaires indépendants sur la participation et le rendement des membres du conseil d'administration.</p> <p>c. Les résultats de l'évaluation sont discutés entre le président et chaque membre du conseil d'administration, puis les résultats généraux sont discutés par le conseil d'administration.</p>

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
Norme GRI : GRI 3 – Sujets importants 2021		
<p>3-1 Processus servant à déterminer les sujets importants</p>	<p>a. Décrire le processus qu'il a suivi pour déterminer ses sujets importants, notamment :</p> <p>i. la façon dont il a cerné les répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur ses droits de la personne, dans ses activités et ses relations d'affaires.</p> <p>ii. la façon il a priorisé les répercussions pour la production de rapports en fonction de leur importance.</p> <p>b. Préciser les intervenants et les experts dont les points de vue ont permis de déterminer ses thèmes importants.</p>	<p>a. i. L'évaluation de l'importance relative effectuée par EACL a comporté une vaste collaboration avec les principaux intervenants d'EACL, tant à l'interne qu'à l'externe de l'organisation. Elle a soutenu la détermination des répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur ses droits de la personne, dans ses activités et ses relations d'affaires.</p> <p>ii. L'évaluation de l'importance relative a aidé EACL à établir les priorités en ce qui concerne les répercussions à déclarer en fonction de leur importance. Afin de procéder à l'évaluation de l'importance relative de façon objective conformément à la pratique exemplaire, EACL a collaboré avec un tiers digne de confiance, Ernst & Young LLP, pour faire participer les intervenants et déclarer anonymement des constatations.</p> <p>b. Les cadres supérieurs d'EACL, la direction d'EACL, les employés d'EACL, les cadres des LNC, les intervenants réglementaires, municipaux et du secteur privé ont été mobilisés.</p>
<p>3-2 Liste des sujets importants</p>	<p>a. Dresser la liste des sujets importants.</p>	<p>a. Les sujets importants d'EACL sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décarbonisation • Dialogue et réconciliation avec les peuples autochtones • Médecine nucléaire • Science et technologie • Gestion et déclassément des déchets radioactifs • Consultation et développement communautaires • Résilience climatique • Santé et sécurité du public et de l'effectif • Gestion des risques de la Société • Gestion environnementale • Cybersécurité • Diversité, équité et inclusion • Attraction des employés

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
Norme GRI : GRI 3 – Sujets importants 2021		
3-3 Gestion des sujets importants	<p>a. Décrire les répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur ses droits de la personne.</p> <p>b. Indiquer si l'organisation est impliquée dans les répercussions négatives de ses activités ou de ses relations d'affaires et décrire les activités ou les relations d'affaires.</p> <p>c. Décrire ses politiques ou ses engagements concernant le sujet important.</p> <p>d. Décrire les mesures prises pour gérer le sujet et les répercussions connexes, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. les mesures visant à prévenir ou à atténuer les répercussions négatives potentielles. ii. les mesures visant à remédier aux répercussions négatives réelles, y compris les mesures visant à assurer ou à coopérer à l'assainissement de ces répercussions. iii. les mesures visant à gérer les répercussions négatives réelles et potentielles. <p>e. Signaler les renseignements suivants sur le suivi de l'efficacité des mesures prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. les processus utilisés pour suivre l'efficacité des mesures. ii. objectifs, cibles et indicateurs utilisés pour évaluer les progrès accomplis. iii. l'efficacité des mesures, y compris les progrès vers les buts et les cibles. iv. les leçons apprises et la façon dont elles ont été intégrées dans les Politiques et procédures d'exploitation de l'organisation. <p>f. Décrire la façon dont l'engagement auprès des intervenants a informé les mesures prises (3-3-d) et la façon dont il a permis de déterminer si les mesures ont été efficaces (3-3-e).</p>	<p>a.b. L'ESG, la résilience climatique et la réconciliation avec les peuples autochtones sont les principes fondamentaux de la stratégie d'EACL, qui soulignent l'ambition d'EACL d'investir dans ses capacités et ses responsabilités environnementales, de piloter l'avenir du nucléaire au Canada et de faciliter l'innovation nucléaire pour le bien public.</p> <p>c. EACL a une stratégie ESG définie qui contient des objectifs, des résultats et des indicateurs de rendement clés visant à intégrer davantage la durabilité dans tous les aspects de l'organisation. Cette stratégie a été élaborée conformément à la Stratégie fédérale pour un gouvernement vert et aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. EACL continuera de suivre les nouvelles directives en matière d'établissement de rapports ESG et de s'aligner sur les pratiques exemplaires afin d'appuyer la divulgation transparente de leurs efforts environnementaux et sociaux, y compris la réduction des émissions..</p> <p>d.e.f. Veuillez vous reporter aux sections de notre rapport sur les éléments distinctifs stratégiques, qui décrit en détail les mesures prises par EACL sur la décarbonisation, l'engagement et la réconciliation avec les peuples autochtones, la médecine nucléaire, la science et la technologie, la gestion et le déclassé des déchets radioactifs ainsi que l'engagement et le développement communautaires.</p>

Divulgence de la GRI	Description	Divulgence
GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement 2016		
204-1 Proportion des dépenses consacrées aux fournisseurs locaux	a. Pourcentage du budget d'approvisionnement utilisé pour les emplacements importants d'opérations qui est dépensé pour les fournisseurs locaux de cette opération (par exemple, pourcentage des produits et services achetés localement)	a. 58 %*
GRI 302 : Énergie 2016		
302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	<p>a. Consommation totale de carburant dans l'organisation à partir de sources non renouvelables, en joules ou multiples, y compris les types de combustible utilisés.</p> <p>b. Consommation totale de carburant dans l'organisation à partir de sources renouvelables, en joules ou multiples, y compris les types de combustible utilisés.</p> <p>c. En joules, watts-heures ou multiples, le total de :</p> <p>i. consommation d'électricité.</p>	<p>a. Carburant non renouvelable consommé : 42 600 000 GJ*</p> <p>b. S. O.</p> <p>c. i. consommation d'électricité : 267 000 GJ*</p>
302-3 Intensité énergétique	<p>a. Ratio de l'intensité énergétique pour l'organisation</p> <p>b. Types d'énergie inclus dans le rapport d'intensité, qu'il s'agisse du combustible, de l'électricité, du chauffage, du refroidissement, de la vapeur ou de tout.</p>	a.b. Le ratio de l'intensité énergétique est calculé pour tous les sites des LNC et est fondé sur la consommation d'énergie au sein de l'organisation seulement (et non en dehors). Un ratio de MJ/m ² a été déterminé en divisant la consommation totale d'énergie par la surface utile, la consommation d'énergie étant concentrée sur celle utilisée dans les bâtiments pour le chauffage, la climatisation, l'éclairage et les processus.
302-4 Réduction de la consommation d'énergie	a. Quantité de réductions de la consommation d'énergie réalisées directement à la suite d'initiatives de conservation et d'efficacité, en joules ou multiples.	a. Réduction de 16 %* de l'intensité énergétique des Laboratoires de Chalk River. Les projets d'efficacité énergétique sur le site des Laboratoires de Chalk River ont permis de réaliser des économies d'émissions d'environ 530 t d'éq. CO ₂ *.

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
GRI 303 : Eau et effluents 2018		
303-1 Interactions avec l'eau comme ressource partagée	<p>a. Une description de la façon dont l'organisation interagit avec l'eau, y compris la façon dont l'eau est retirée, consommée et déversée et l'endroit où cela est fait, ainsi que les répercussions liées à l'eau auxquels l'organisation a contribué ou qui sont directement liées à ses activités, produits ou services par ses relations d'affaires (p. ex., répercussions causées par le ruissellement).</p> <p>b. Description de l'approche utilisée pour déterminer les répercussions liées à l'eau, y compris la portée des évaluations, leur échéancier et les outils ou méthodes utilisés.</p>	<p>a. L'utilisation de l'eau est répartie dans de nombreux bâtiments et installations sur les sites d'EACL, mais elle peut en grande partie être regroupée pour l'usage de l'eau de service (comprend l'usage domestique), de l'eau de procédé et de l'eau d'incendie. Par l'usage de l'eau dans diverses installations nucléaires, ainsi que dans des laboratoires radioisotopiques, chimiques et biologiques, un certain niveau de contamination radiologique ou non radiologique peut survenir.</p> <p>b. Les intervenants sont appelés au besoin. Par exemple, aux Laboratoires Whiteshell, les intervenants participent activement au processus d'échantillonnage et de surveillance de ces laboratoires.</p>
303-2 Gestion des répercussions liées aux rejets d'eau	<p>a. Une description de toutes les normes minimales établies pour la qualité des rejets d'effluents et la façon dont ces normes minimales ont été établies, y compris :</p> <p>i. la façon dont ont été établies les normes applicables aux installations exploitées dans des endroits où il n'y a pas d'exigences locales de rejet;</p> <p>ii. toutes normes ou lignes directrices sur la qualité de l'eau élaborées à l'interne.</p> <p>iii. toute norme sectorielle prise en compte.</p> <p>iv. indication de si le profil du plan d'eau récepteur a été examiné.</p>	<p>a. Des normes minimales (i, ii, iii, iv) pour les installations d'exploitation ont été établies en appliquant les exigences de la norme CSA N288.8. Des niveaux administratifs et d'intervention ont été élaborés pour chaque site. De plus, les niveaux d'effluent non radiologiques sont comparés au Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées et au document réglementaire de la CCSN – 2.9.1. Les cibles des lignes directrices sont également élaborées à partir de plusieurs lignes directrices.</p>

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
GRI 306 : Effluents et déchets 2016		
306-1 Production de déchets et répercussions importantes liées aux déchets	<p>a. Pour les répercussions réelles et potentielles importantes de l'organisation sur les déchets, une description de ce qui suit :</p> <p>i. les intrants, les activités et les extrants qui mènent ou qui pourraient mener à ces répercussions.</p> <p>ii. répercussions, le cas échéant, qui ont trait aux déchets générés dans les propres activités de l'organisation ou aux déchets générés en amont ou en aval dans sa chaîne de valeur.</p>	<p>a. Les répercussions liées aux déchets (i, ii) ont lieu dans les activités d'EACL et des LNC, telles que celles générées au bureau, dans les bâtiments et dans les laboratoires. À mesure que les travaux d'EACL dans le domaine des sciences et de la technologie s'intensifient, de nouvelles capacités habilitantes et de nouvelles installations de gestion des déchets sont réalisées à mesure que la gestion des déchets continue de croître et d'évoluer.</p>
306-2 Gestion des répercussions importantes liées aux déchets	<p>a. Mesures prises, y compris des mesures de circularité, pour empêcher la production de déchets dans les activités propres à l'organisation ainsi qu'en amont et en aval de sa chaîne de valeur, et pour gérer les répercussions importantes des déchets générés.</p>	<p>a. La stratégie de gestion intégrée des LNC fournit le cadre de la gestion du cycle de vie de tous les types de déchets sur tous les sites d'EACL, dont l'accent est mis sur la planification et l'optimisation du cycle de vie. La stratégie de gestion intégrée veille également à ce que les stratégies et les soutiens connexes pour tous les déchets soient maintenus pour gérer les répercussions liées aux déchets.</p>
306-3 Déchets générés	<p>a. Poids total des déchets produits en tonnes métriques et ventilation de ce total selon la composition des déchets.</p> <p>b. Information contextuelle nécessaire pour comprendre les données et la façon dont les données ont été compilées.</p>	<p>a. Poids total des déchets produits : 7 217,35 tonnes métriques*</p> <p>Poids total des déchets non dangereux produits : 6 958,06 tonnes métriques*</p> <p>Poids total des déchets dangereux produits : 259,29 tonnes métriques*</p> <p>b. Les données sur les déchets pour les sites ont été obtenues à l'aide de rapports de mesure directement de fournisseurs de services externes, ainsi que de formulaires de données internes sur les déchets et de registres d'experts en la matière de site, qui sont suivis par un système de suivi des données sur les déchets.</p>
306-4 Déchets détournés des sites d'enfouissement	<p>a. Poids total des déchets détournés des sites d'enfouissement en tonnes métriques et ventilation de ce total selon la composition des déchets.</p> <p>b. Poids total des déchets dangereux détournés des sites d'enfouissement en tonnes métriques.</p> <p>c. Poids total des déchets non dangereux détournés des sites d'enfouissement en tonnes métriques.</p>	<p>a. Poids total des déchets détournés des sites d'enfouissement : 4572,05 tonnes métriques*</p> <p>b. Poids total du poids dangereux détourné des sites d'enfouissement : 0 tonne métrique*</p> <p>c. Poids total des déchets non dangereux détournés des sites d'enfouissement : 4572,05 tonnes métriques*</p>

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
GRI 306 : Effluents et déchets 2016		
306-5 Déchets destinés à l'élimination	<p>a. Poids total des déchets destinés aux sites d'enfouissement en tonnes métriques et ventilation de ce total selon la composition des déchets.</p> <p>b. Poids total des déchets dangereux destinés aux sites d'enfouissement en tonnes métriques.</p> <p>c. Poids total des déchets non dangereux destinés aux sites d'enfouissement en tonnes métriques.</p>	<p>a. Poids total des déchets destinés aux sites d'enfouissement : 2 645,30 tonnes métriques*</p> <p>Déchets dangereux destinés aux sites d'enfouissement 259,29 tonnes métriques*</p> <p>Déchets non dangereux destinés aux sites d'enfouissement : 2 386,01 tonnes métriques*</p> <p>b. Poids total du poids dangereux détourné du site d'enfouissement : 0</p> <p>c. Poids total des déchets non dangereux destinés au site d'enfouissement : 2386,01 tonnes métriques*</p>
GRI 401 : Emploi 2016		
401-1 Nouveaux employés embauchés et roulement du personnel	<p>a. Nombre total de nouveaux employés embauchés, et leur taux, au cours de la période visée par le rapport, par groupe d'âge, sexe et région.</p>	<p>a. Nombre total : 6</p> <p>Nombre par groupe d'âge Moins de 30 ans : 2 De 30 à 50 ans : 3 Plus de 50 ans : 1</p> <p>Nombre par genre Femme : 6 Homme : 0</p> <p>Nombre par région Laboratoires de Chalk River 3 Ottawa 3</p>
401-2 Avantages sociaux versés aux employés à temps plein qui ne sont pas accordés aux employés temporaires ou à temps partiel	<p>a. Les avantages sociaux qui sont standards pour les employés à temps plein de l'organisation, mais qui ne sont pas accordés aux employés temporaires ou à temps partiel, par les sites importants d'exploitation.</p>	<p>a. Les employés d'EACL sont couverts par les avantages sociaux du Conseil du Trésor dans le cadre du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). Ces avantages ne sont pas contrôlés par EACL.</p>

Divulgence de la GRI	Description	Divulgence
GRI 401 : Emploi 2016		
401-3 Congé parental	<p>a. Nombre total d'employés ayant droit au congé parental, selon le genre.</p> <p>b. Nombre total d'employés qui ont pris un congé parental, selon le genre.</p>	<p>a. Tous les employés permanents à temps plein et à temps partiel ont droit à un congé de maternité et/ou à un congé parental. Les employés nommés pour une période déterminée ont également droit à un congé de maternité et/ou à un congé parental. Par conséquent, tous les employés y sont admissibles.</p> <p>b. Nombre total : 1 Selon le genre Femme : 1 Homme : 0</p>
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018		
403-1 Système de gestion en santé et en sécurité au travail	<p>a. Un énoncé indiquant si un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail a été mis en œuvre, notamment si :</p> <p>i. le système a été mis en œuvre en raison des exigences juridiques et, dans l'affirmative, une liste des exigences.</p> <p>ii. le système a été mis en œuvre sur la base de normes/lignes directrices reconnues en matière de gestion des risques et/ou de systèmes de gestion et, le cas échéant, d'une liste des normes/lignes directrices.</p> <p>b. Une description de la portée des travailleurs, des activités et des lieux de travail couverts par le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST), et une explication et la justification, le cas échéant, de la non-couverture des travailleurs, des activités ou des lieux de travail.</p>	<p>a. Le Programme de SST est une exigence légale que EACL respecte (ses exigences sont énoncées dans le Code canadien du travail). Il comprend notre procédure de SST, la prévention des blessures et des maladies, la prévention des dangers, le Centre de santé et sécurité des travailleurs et travailleuses, ainsi qu'un Plan d'action en santé mentale.</p> <p>b. Le programme de SST d'EACL couvre tous les lieux et tous les employés. Les activités comprennent la formation, les réunions et les inspections du Centre de santé et sécurité des travailleurs et travailleuses, la création et la mise à jour de procédures. Les exigences en matière de production de rapports comprennent le Rapport annuel sur les situations dangereuses de l'employeur (le signalement de blessures, et à l'avenir, les cas de harcèlement et de violence en milieu de travail) et le Rapport du comité de sécurité et de santé (les commentaires sur les réunions, les questions soulevées, les inspections).</p>
403-7 Prévention et atténuation des répercussions sur la santé et la sécurité au travail directement lié aux relations d'affaires	<p>a. Description de l'approche de l'organisation à l'égard de la prévention ou de l'atténuation des répercussions négatives importantes sur la santé et la sécurité au travail qui sont directement liées à ses activités, produits ou services par ses relations d'affaires, ainsi que les dangers et les risques connexes.</p>	<p>a. Notre approche est décrite dans la Politique de la santé et sécurité des employés, la Procédure de SST, la Politique de prévention du harcèlement et de la violence au travail d'EACL.</p>

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
GRI 404 : Formation et éducation 2016		
404-2 Programmes d'amélioration des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	b. Programmes d'aide à la transition offerts pour faciliter le maintien de l'employabilité et la gestion des fins de carrière à la suite de la retraite ou de la cessation d'emploi.	b. EAACL n'a pas actuellement de programme d'aide à la transition. EAACL fournit une aide à la transition au moyen d'un soutien de tiers, en fonction des besoins.
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016		
405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	<p>a. Pourcentage de personnes au sein des organes de gouvernance de l'organisation dans chacune des catégories de diversité suivantes :</p> <p>i. Genre</p> <p>ii. Groupe d'âge : de moins de 30 ans, de 30 à 50 ans, de plus de 50 ans.</p> <p>iii. D'autres indicateurs de diversité, lorsque cela est pertinent (par exemple, les groupes minoritaires ou vulnérables).</p> <p>b. Pourcentage d'employés par catégorie d'employés dans chacune des catégories de diversité suivantes :</p> <p>i. Genre</p> <p>ii. Groupe d'âge : de moins de 30 ans, de 30 à 50 ans, de plus de 50 ans.</p> <p>iii. D'autres indicateurs de diversité, lorsque cela est pertinent (par exemple, les groupes minoritaires ou vulnérables).</p>	<p>a. i) Genre : Femme 60 %, Homme 40 % ii) Groupe d'âge : 100 %, plus de 50 ans iii) Groupes minoritaires/vulnérables : 40 %</p> <p>b. i) Genre : Femme : 54 %; Homme : 46 % ii) Groupe d'âge : Moins de 30 ans : 4 %; de 30 à 50 ans : 48 %; Plus de 50 ans : 48 % iii) Autres indicateurs de la diversité : 8 %</p>
GRI 418 : Plaintes fondées concernant les atteintes à la vie privée des clients et les pertes de données des clients		
GRI 418 : Plaintes fondées concernant les atteintes à la vie privée des clients et les pertes de données des clients	<p>a. Nombre total de plaintes fondées reçues concernant des atteintes à la vie privée des clients, classées par :</p> <p>i. plaintes reçues de parties extérieures et corroborées par l'organisation.</p> <p>ii. plaintes émanant d'organismes de réglementation.</p> <p>b. Nombre total de fuites, de vols ou de pertes de données de clients repérés.</p> <p>c. Si l'organisation n'a pas indiqué de plaintes fondées, un bref exposé de ce fait suffit.</p>	<p>a. Zéro</p> <p>b. Zéro</p> <p>c. Zéro</p> <p>Remarque : les clients d'EAACL sont définis comme des clients d'entreprise à entreprise.</p>

Bureaux d'AECL

Siège social

Laboratoires de Chalk River
286, chemin Plant
Station 508A
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0

Bureau d'Ottawa

270, rue Albert
Bureau 1500
Ottawa (Ontario)
Canada K1P 5G8

Laboratoires de Whiteshell

1, Ara Mooradian Way
Pinawa (Manitoba)
Canada R0E 1J0



www.aecl.ca